

100^e anniversaire de l'Ordre des ingénieurs du Québec



12 visages du génie québécois

Ils sont ingénieurs et font briller la Belle Province depuis de nombreuses années. À l'occasion du 100^e anniversaire de l'Ordre, ils nous font part de leurs visions du génie québécois.

2015-2020

100^E ANNIVERSAIRE

SOIRÉE DE L'EXCELLENCE EN GÉNIE

RÉSERVEZ VOS BILLETS

bit.ly/Soiree_Excellence_2020

TARIF SPÉCIAL « 100 ANS »
JUSQU'AU 14 FÉVRIER 2020 !

LA SOIRÉE DE L'EXCELLENCE EN GÉNIE
AURA LIEU LE 27 MAI 2020 AU CENTRE
DES SCIENCES DE MONTRÉAL.

À CETTE OCCASION, NOUS
SOULIGNERONS, DE FAÇON UNIQUE,
LE 100^E ANNIVERSAIRE DE L'ORDRE.



TD Assurance
Meloche Monnex

On est prêts
pour vous



En tant que membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, sentez-vous en confiance grâce aux taux privilégiés offerts par TD Assurance.

Vous pourriez économiser grâce à nos tarifs d'assurance auto et pour propriétaire, copropriétaire et locataire.

TD Assurance est fière de soutenir l'Ordre des ingénieurs du Québec célébrant leur 100^e anniversaire.

Obtenez une soumission et découvrez combien vous pourriez économiser!

**Allez à tdassurance.com/oiq
Ou composez le 1-877-818-6220**



Le programme TD Assurance Meloche Monnex est offert par SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE. Il est distribué par Meloche Monnex Assurance et Services Financiers inc. au Québec, par Meloche Monnex services financiers inc. en Ontario et par Agence Directe TD Assurance Inc. ailleurs au Canada. Notre adresse est le 50, place Crémazie, 12^e étage, Montréal (Québec) H2P 1B6. En raison des lois provinciales, ce programme d'assurances auto et véhicules récréatifs n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba ni en Saskatchewan. Toutes les marques de commerce sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.
MD Le logo TD et d'autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.

CIPE

APPRENDRE. CROÎTRE. RÉUSSIR.

Découvrez le CIPE aujourd'hui.

- Chaque cours du CIPE est conçu et enseigné par un professionnel possédant une vaste expérience.
- Nos activités de formation sont admissibles aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs, pourvu qu'elles soient liées à vos activités professionnelles et qu'elles correspondent à l'un des types d'activités de formation de l'art. 5
- Vous avez besoin de formation pour votre équipe? Le CIPE vous offre une solution rentable avec notre programme de **FORMATION EN ENTREPRISE**.

Voici quelques cours à venir, visitez notre site Web pour voir la liste complète :

Stabilité des pentes

Éco-mécanique du bâtiment : soyons « verts » !

Panorama des aspects légaux de l'entreprise en construction

Welding Design and Metal Fatigue for Structural Engineers

Sélection et conception de stations de pompage

Mise à la terre (MALT) appliquée aux installations électriques

Le CIPE souhaite un joyeux 100^e anniversaire à l'Ordre des ingénieurs du Québec !

ACCUMULEZ
VOS HEURES
DE FORMATION
CONTINUE
OBLIGATOIRE !

Les membres de l'OIQ doivent accumuler au minimum 30 heures de formation continue au cours d'une période de référence de deux ans.

cipe.ca/LePlan // 1.877.808.7364

Chimique · Civil · Construction · Électrique · Environnement · Général · Industriel · Mécanique



06

le mot de la présidente

1920-2020 : célébrer nos succès et préparer l'avenir

11

message de Son Excellence la très honorable Julie Payette, ing.



12

douze visages du génie québécois

Douze membres québécois qui ont fait briller la Belle Province font part de leurs visions du génie québécois et parlent d'avenir



24 100 ans de génie

Tour d'horizon des réalisations qui ont marqué le Québec

32 la sélection de l'Ordre

Nos membres à l'honneur

47 notre histoire de CIPQ à OIQ

L'Ordre, c'est un siècle d'existence. Découvrez son histoire en quelques dates

la relève en génie

36 reprendre le flambeau avec brio

Ils représentent l'avenir du génie au Québec. Rencontre

44 retour sur les bancs d'école

Les écoles de génie et leurs étudiants ont-ils beaucoup changé au Québec? Réponse

50 le génie s'affiche spécial 100 ans

Découvrez les nouvelles de l'industrie qui ont marqué le Québec en 1920

le génie en pratique spécial 100 ans

Retour dans le temps avec nos chroniqueurs

54 LES ARCHIVES
SE RACONTENT

56 LÉGISLATION
ET JURISPRUDENCE

60 LE COIN RH

62 ÉTHIQUE
ET DÉONTOLOGIE

66 ENCADREMENT
PROFESSIONNEL

vie de génie

08 SONDAGE DE PERCEPTION

64 COMITÉS RÉGIONAUX

68 AVIS

72 NOUVEAUX PERMIS

73 MOSAÏQUE

L'Ordre des ingénieurs du Québec (fondé en 1920) a comme mission d'assurer la protection du public en agissant afin que les ingénieurs servent la société avec professionnalisme, conformité et intégrité dans l'intérêt du public.

Conseil d'administration 2019-2020

Région 1 • Grande région de Montréal

Kathy Baig, ing., FIC, MBA
Zaki Ghavitian, ing., FIC
Sandra Gwozdz, ing., FIC
Carole Lamothe, ing.
Béatrice Laporte-Roy, ing.
Alexandre Marcoux, ing.
Nathalie Martel, ing.

Région 2 • Autres régions

Maxime Belletête, ing.
Eric Bordeleau, ing.
Michel Noël, ing.

Région 3 • Grande région de Québec

Anne Baril, ing.
Nicolas Turgeon, ing.

4 administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec

Richard Gagnon
Diane Morin
Catherine Nadeau
Christian Proulx

Directeur général

Louis Beauchemin, ing.

Directrice des communications par intérim

Sylvia Morin

Rédactrice en chef

Erika Peter
514 845-6141, poste 3267
epeter@oiq.qc.ca

Graphisme et photos

Luis Medina
Didier Bicep

Révision

Rédaction Scriptoria

Correction

Dominique Vallerand, rév. a.

Collaboration

Jocelyne Hébert
Martine Ethier-Fournier
M^e Martine Gervais
Marie-Julie Gravel
Jean Lavoie
Émilie Senécal

PUBLICITÉ

Marie-Ève Presseau
CPS Média Inc.
450 227-8414, poste 314

plan est publié par la Direction des communications de l'Ordre des ingénieurs du Québec. La revue vise à informer les membres sur les conditions de pratique de la profession d'ingénieur et sur les services de l'Ordre. **plan** vise aussi à contribuer à l'avancement de la profession et à une protection accrue du public. Les opinions exprimées dans **plan** ne sont pas nécessairement celles de l'Ordre. La teneur des textes n'engage que les auteurs. Les produits, méthodes et services annoncés sous forme publicitaire dans **plan** ne sont en aucune façon approuvés, recommandés ni garantis par l'Ordre. Le statut des personnes dont il est fait mention dans **plan** était exact au moment de l'entrevue.

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Envoi de Poste-publications • n° 40069191

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec • Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0032-0536

Droits de reproduction, totale ou partielle, réservés

© Licencié de la marque **plan**, propriété de l'Ordre des ingénieurs du Québec

📍 1801, avenue McGill College, 6^e étage
Montréal (Québec) H3A 2N4

☎ 514 845-6141 1 800 461-6141 📠 514 845-1833 🌐 www.oiq.qc.ca

in Joignez-vous au réseau
LinkedIn de l'Ordre
bit.ly/LinkedInOIQ

f Échangez sur divers
sujets d'ingénierie
facebook.com/oiq.qc.ca

🐦 Restez branchés sur l'actualité
<https://twitter.com/OIQ>

📺 Suivez notre actualité en vidéo
bit.ly/YoutubeOIQ

📷 Abonnez-vous à notre
compte Instagram
instagram.com/ordreingenieursqc

✉ Faites-nous part
de vos commentaires
et de vos suggestions
plan@oiq.qc.ca

💬 Dialoguez avec
la présidente
blogue@oiq.qc.ca

Le mot de la présidente

Kathy Baig, ing., FIC, MBA



1920-2020

Célébrer nos succès et préparer l'avenir

Deux sondages réalisés l'automne dernier nous révèlent que la confiance envers l'Ordre des ingénieurs du Québec continue d'augmenter dans le grand public et chez les membres, résultat du changement de culture que nous avons mené. Quant à la confiance du public envers les ingénieurs, les gains enregistrés dès 2017 se maintiennent, et les ingénieurs le constatent maintenant davantage. L'année du centenaire de l'Ordre s'amorce donc très positivement. Vous voulez en savoir plus sur ces deux enquêtes? Consultez les faits saillants à la page 8.

UNE PROFESSION EN MOUVEMENT

Ce numéro spécial réunit autant des ingénieurs d'expérience que de jeunes ingénieurs de la relève. Du côté de l'expérience, de nombreuses personnalités ont marqué le génie québécois au cours des dernières décennies. À l'invitation de l'Ordre, douze d'entre elles se sont rencontrées en novembre dernier à la Place des Arts, là où l'Ordre avait célébré son 50^e anniversaire en 1969. Dans les pages qui suivent, ces personnalités témoignent du chemin parcouru par la profession et de leur vision de l'avenir.

L'évolution des sciences et de la technologie a eu pour effet de multiplier les domaines de pratique du génie. Des ingénieurs apportent maintenant leurs contributions à toutes les sphères d'activité. Nous sommes littéralement partout.

En 1920, l'ingénieur québécois type était un homme blanc anglophone. Les choses ont bien changé depuis. Les francophones ont intégré les rangs de la profession. On était souvent ingénieur de père en fils. Nous avons même trouvé l'exemple de l'ingénieur abitibien Jos Dumont : sept fils ont suivi sa trace pour devenir ingénieurs à leur tour! Les femmes ont été peu présentes au sein de la profession pendant des décennies. Leur participation s'est accélérée à partir des années 1990. Elles prennent progressivement leur place et différentes actions de l'Ordre et d'autres parties prenantes devraient aider à accélérer leur contribution. Par ailleurs, l'arrivée croissante de professionnels formés à l'étranger a également permis d'avoir une profession plus diversifiée.

UN ORDRE QUI SE RÉINVENTE

L'organisme qui encadre la profession et qui vous soutient dans votre pratique a lui aussi évolué, de la Corporation

des ingénieurs professionnels du Québec fondée en 1920 à l'Ordre des ingénieurs du Québec d'aujourd'hui.

À cet égard, les années 1970 ont marqué un tournant, avec la mise en place du système professionnel québécois, y compris l'adoption du Code des professions et la création de l'Office des professions. Tous les ordres professionnels ont dorénavant la même mission – celle de protéger le public – ainsi que des mécanismes similaires pour la réaliser.

UNE SOURCE DE FIERTÉ : NOS RÉALISATIONS

L'histoire et le paysage du Québec sont marqués par des ouvrages emblématiques conçus par des ingénieurs. Certains de ces chefs-d'œuvre vous sont présentés à la page 24 de ce numéro.

D'autres grandes réalisations, parfois moins visibles, ont contribué à améliorer la qualité de vie des populations d'ici et d'ailleurs dans le monde. Parce qu'il faut aussi souligner un fait marquant : le rayonnement et le déploiement du génie québécois à l'étranger. La compétence des ingénieurs du Québec est reconnue partout dans le monde. Nous avons bâti des géants de l'ingénierie qui font l'envie du reste de la planète.

C'est pour célébrer ces succès que l'Ordre organise le 27 mai prochain au Centre des sciences de Montréal un Gala de l'excellence qui sera mémorable. J'espère que vous serez des nôtres!

SE TOURNER VERS L'AVENIR

Enfin, ce numéro spécial fait une large place à des personnes qui façonneront le génie de demain : des étudiants et étudiantes en génie, de nouvelles et nouveaux diplômés, de jeunes entrepreneurs et entrepreneuses. Prenons le temps de les écouter en consultant leurs témoignages à la page 36.

L'Ordre et la profession ont démontré leur capacité à se transformer pour répondre aux attentes et aux besoins de la société. Célébrons cette évolution et, ensemble, continuons à préparer l'avenir.

Bonne lecture et bon 100^e anniversaire! ■

1920-2020

Celebrating our achievements and preparing for the future

Two surveys conducted last fall tell us that trust in the Ordre des ingénieurs du Québec is steadily rising among the general public and OIQ members, thanks to the change of culture that we have implemented. As for the public's trust in engineers, the gains measured in 2017 have been maintained, and engineers notice it more now. In other words, the OIQ's centennial is off to a very good start. Want to know more about these two surveys? Read the highlights on page 8.

A PROFESSION IN MOTION

Both experienced and younger engineers participate in this special issue.

As for the experienced professionals, a number of figures have marked Québec engineering in the last few decades. At the OIQ's invitation, twelve of them met in November at Place des arts, where the OIQ celebrated its 50th anniversary in 1969. In the following pages, these figures talk about the way the profession has evolved and their vision of the future.

Developments in science and technology have increased the number of fields of engineering practice. Engineers now make contributions in all spheres of activities. We are literally everywhere.

In 1920, Québec engineers were typically white anglophone men. The situation is quite different today. Francophones have joined the profession. Back then, engineering was also often handed down from father to son. We even chronicled the example of Jos Dumont, an engineer from Abitibi: Seven sons followed in his footsteps and became engineers! Decades would go by before the profession would see many women in it. Their numbers started to grow in the 1990s. Their presence is still gradually increasing and the various actions taken by the OIQ and other stakeholders should help speed up their contributions. Also, the arrival of ever larger numbers of internationally trained professionals has helped diversify the profession.

A PROFESSIONAL ORDER THAT IS REINVENTING ITSELF

The organization that governs the profession and supports you in your practice has also evolved, from

the Corporation of Professional Engineers of Quebec founded in 1920 to the Ordre des ingénieurs du Québec of today.

The 1970s marked a turning point in that respect, with the setup of Québec's professional system, which included the adoption of the Professional Code and the creation of the Office des professions. All professional orders now have the same mission—to protect the public—and similar mechanisms to carry out this mission.

A SOURCE OF PRIDE : OUR ACHIEVEMENTS

Québec's history and landscape are marked by symbolic works designed by engineers. Some of these masterpieces are featured on page 24 of this issue.

Other major, yet less visible achievements have helped improve the quality of life in communities here and elsewhere in the world. The expertise of Québec engineers is indeed renowned around the world. We have built some engineering giants that are the envy of the rest of the planet.

To celebrate these achievements, the OIQ is holding a memorable Gala d'excellence on May 27 at the Montreal Science Centre. I hope to see you there!

FOCUSED ON THE FUTURE

This special issue also features individuals who will shape the engineering of tomorrow: engineering students, new graduates and young entrepreneurs. Take the time to read what they have to say in their testimonials on page 36.

The OIQ and the profession have shown their ability to change in response to the expectations and needs of society. Let's celebrate this evolution and, together, keep preparing for the future.

Enjoy the read and happy 100th anniversary! ■

Chaque deux ans, l'Ordre sonde le public et ses membres afin de suivre l'évolution des perceptions à son égard et envers la profession, et ainsi mesurer l'efficacité de ses actions. Voici les faits saillants des sondages Ipsos de cette année.

UNE PROFESSION ET UN TITRE VALORISÉS GRÂCE À UNE CONFIANCE ET UNE CRÉDIBILITÉ CROISSANTES



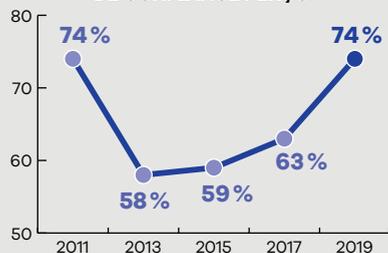
UNE CONFIANCE EN HAUSSE

74 %

des ingénieurs pensent que le public a confiance en eux

- La confiance a bondi de 11 points par rapport à 2017 (**63 %**)
- L'expertise, le professionnalisme et les réalisations sont perçus comme générateurs de confiance
- **35 %** des répondants pensent que l'opinion de la population à l'égard des ingénieurs s'est améliorée depuis deux ans (**22 %**)
- Conclusion: l'effet de la commission Charbonneau s'estompe

ÉVOLUTION DU NIVEAU DE CONFIANCE PERÇU



UN ORDRE PROFESSIONNEL MIEUX PERÇU PAR SES MEMBRES

- **91 %** considèrent que l'Ordre remplit son rôle de protection du public
- La satisfaction envers l'Ordre a progressé depuis 2017, passant de 42 % à **52 %**
- La satisfaction à l'égard de l'ensemble des actions de l'Ordre en hausse :

SATISFACTION TOTALE	2019	2017
Encadrement disciplinaire effectué par l'Ordre (Syndic)	58 %	54 %
Façon dont l'Ordre veille à ce que seuls les ingénieurs effectuent les actes qui leur sont réservés	57 %	54 %
Efforts déployés par l'Ordre pour valoriser et promouvoir la profession et ses membres auprès du public	54 %	44 %

Source: sondage Ipsos 2019

- À **65 %**, la confiance envers l'Ordre a connu une forte remontée



UN TITRE RECONNU ET VALORISÉ

80 %

sont fiers de leur titre d'ingénieur

- **89 %** recommanderaient à un jeune de devenir ingénieur
- **67 %** affirment que le titre est valorisé par leur employeur
- **60 %** estiment qu'il est un accélérateur de carrière



LES MEMBRES S'ATTENDENT À CE QUE L'ORDRE SOIT PLUS PRÉSENT SUR LA PLACE PUBLIQUE

- Seulement **37 %** des répondants croient que l'Ordre est suffisamment présent dans les médias
- 1 membre sur 2 considère comme prioritaires les trois sujets suivants : le développement durable, les changements climatiques et la gestion des contrats publics



LE NOUVEAU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROFESSION (CPI) EST DÉJÀ BIEN CONNU DE LA RELÈVE

Connu à **60 %** par les membres de 18 à 34 ans

LA CONFIANCE ENVERS L'ORDRE CONTINUE D'AUGMENTER GRÂCE À LA PERCEPTION QUANT À LA RÉALISATION DE SA MISSION



**L'OPINION À L'ÉGARD
DE LA PROFESSION
DEMEURE FORTE
À 83 %**

Ce seuil s'apparente à ce
qu'il était en 2017 (**84 %**)



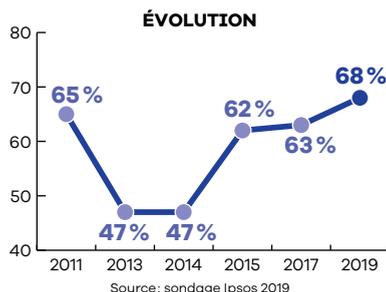
**À 71%,
LA CONFIANCE
À L'ÉGARD DES
INGÉNIEURS SE
MAINTIENT**

- Une excellente nouvelle, étant donné qu'elle était à son plus bas à **49 %** en 2013
- Les raisons de confiance: l'expertise, les réalisations et le professionnalisme



**68 %
FONT CONFIANCE
À L'ORDRE POUR
RESPECTER
SA MISSION**

- Plus haut score enregistré depuis 2011 (**65 %**) et le creux de 2013-2014 (**47 %**)
- **75 %** des répondants jugent efficace l'ensemble des moyens utilisés par l'Ordre pour encadrer la profession, notamment par la vérification des compétences (**85 %**) et la formation continue des ingénieurs (**84 %**)



**LE GRAND PUBLIC
CONNAÎT MIEUX LE
RÔLE D'UN ORDRE
PROFESSIONNEL**

- **70 %** des répondants connaissent le rôle d'encadrement de la profession
- **57 %** savent que la protection du public est l'un des rôles de l'Ordre
- **42 %** croient que l'Ordre encadre l'accès à la profession



**LE PUBLIC
SOUHAITERAIT
CONNAÎTRE
DAVANTAGE
LE TRAVAIL DE
L'INGÉNIEUR**

- **56 %** savent qu'il faut un permis pour pratiquer le génie
- **72 %** souhaitent mieux comprendre les différentes disciplines du génie
- **73 %** suggèrent de mettre en valeur les grandes réalisations du génie québécois

**À 65 %, LA NOTORIÉTÉ DE L'ORDRE
DES INGÉNIEURS SE RAPPROCHE DE CELLES
DE L'ORDRE DES PHARMACIENS (68 %) ET
DE L'ORDRE DES CPA (69 %)**



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

**Félicitations à l'Ordre des
ingénieurs du Québec
pour 100 ans consacrés
à l'intérêt public et
à la promotion des
meilleures pratiques !**

www.afg.quebec



THE GOVERNOR GENERAL · LA GOUVERNEURE GÉNÉRALE



Message de Son Excellence la très honorable Julie Payette, ing.

En tant que fière ingénieure et membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) depuis les années 1980, c'est avec grand plaisir que je salue et félicite l'OIQ pour 100 ans d'encadrement et de soutien à la profession.

D'abord associés à la Société des ingénieurs civils du Canada à la fin du XIX^e siècle, les ingénieurs québécois se sont regroupés au sein d'une structure organisationnelle indépendante et crédible lors de la constitution, le 14 février 1920, de la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec. La corporation se dotera de règles, d'un sceau officiel et d'un code d'éthique et deviendra, au fil du temps, l'ordre professionnel que nous célébrons aujourd'hui.

Les ingénieurs sont à l'origine de pratiquement toutes les grandes réalisations de ce monde. Ils construisent des ponts et des infrastructures. Ils conçoivent des véhicules, des ordinateurs, des systèmes de contrôle. Ils améliorent

l'efficacité des procédés et la sécurité des entreprises. On retrouve des ingénieurs partout, occupés à analyser les problèmes et à trouver des solutions.

Quand une profession est aussi indispensable et omniprésente dans une société, elle doit être exercée dans les règles de l'art. Compétence, responsabilité et engagement social sont des valeurs essentielles qui doivent prévaloir dans toutes les disciplines du génie. Au fil des ans, l'OIQ a su s'imposer comme un organisme phare dédié à l'intérêt du public, qui non seulement assure la valorisation de la profession, mais qui veille depuis un siècle au professionnalisme, à la conformité et à l'intégrité de ses membres.

Félicitations à l'Ordre des ingénieurs du Québec pour ce remarquable jalon et bravo à tous ceux et celles qui contribuent au rayonnement et à l'excellence du génie canadien!



1 SUSSEX DRIVE · 1, PROMENADE SUSSEX
OTTAWA · CANADA · K1A 0A1 · WWW.GG.CA

Photo : Sgt Johanie Maheu, Rideau Hall

© Her Majesty The Queen in Right of Canada represented by the Office of the Secretary to the Governor General (2017)

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada représentée par le Bureau du secrétaire du gouverneur général (2017)



▲ Le 11 avril 1970, les membres se réunissent à la Place des Arts pour le 50^e anniversaire de la Corporation.
Photo : Archives OIQ

Retour à la Place des Arts

Au cours des 100 dernières années, les ingénieurs québécois ont fait briller la Belle Province par leur esprit d'entreprise et leurs innovations, qui ont fait progresser le Québec à pas de géants. Nous avons rencontré douze de ces ingénieurs à la Place des Arts, là où, en 1970, l'Ordre fêtait ses 50 ans. Ils nous ont fait part de leurs visions du génie québécois.

*Par Erika Peter
Photos : Louise Savoie*



Micheline Bouchard, ing.

- ➔ **Filière : génie physique et électrique**
- ➔ **Accomplissement : première femme présidente de l'Académie canadienne du génie**

« Le génie n'est pas une fin en soi, mais le début d'un chemin qui offre une multitude de possibilités », dit d'entrée de jeu Micheline Bouchard, ing. Et sa carrière en est bien la preuve.

Diplômée en génie physique et électrique de Polytechnique Montréal, Micheline Bouchard a travaillé pendant neuf ans à titre d'ingénieure avant d'occuper des postes de gestionnaire de haut niveau dans divers domaines. Celle qui a entre autres présidé l'Ordre, l'Académie canadienne du génie ainsi qu'Ingénieurs Canada remarque que le génie québécois a beaucoup évolué depuis les cinquante dernières années. Plus ancré dans notre société, il prend davantage en considération des préoccupations sociétales telles que l'environnement, la santé et la qualité de vie. Par ailleurs, après s'être battue pour faire sa place dans un univers masculin, l'ingénieure est ravie de voir de plus en plus de femmes au sein de la profession.

Quant à l'avenir de la profession, Micheline Bouchard se réjouit déjà des futures innovations. Selon elle, la profession inclura des disciplines émergentes qui seront basées beaucoup sur l'intelligence artificielle et l'apprentissage profond.

« Les partenariats et les cours croisés entre le génie et la médecine vont également se multiplier, continue-t-elle. Les nanotechnologies ont ouvert tout un champ qui se rattache à la médecine. Ce n'est que le début de transformations d'une toute nouvelle ère. »



Roland Charneau, ing.

- ➔ **Filière : génie mécanique**
- ➔ **Accomplissement : innovateur reconnu dans le domaine de l'efficacité énergétique des bâtiments**

« Il y a 100 ans, on allait chercher des connaissances ailleurs dans le monde; aujourd'hui, des étudiants étrangers viennent au Québec pour apprendre de nous », dit Roland Charneau, ing.

Reconnu pour sa contribution dans le domaine des systèmes électromécaniques, l'ingénieur s'est consacré, en 41 ans de carrière chez Pageau Morel, à la conception écoresponsable des bâtiments. Cette expérience lui vaut d'être chargé de cours à Polytechnique Montréal et à l'Université Concordia, lieux où il a pu également constater les changements dans le génie québécois. « À mon époque, l'enseignement était assez statique; on apprenait des formules pour obtenir des résultats », dit-il.

L'enseignement de nos jours est beaucoup plus évolutif pour répondre aux besoins d'une société en changement constant, raison pour laquelle Roland Charneau considère que les futurs ingénieurs devront poursuivre leur formation de façon continue et demeurer curieux.

Très optimiste quant à l'avenir de la profession, il tient néanmoins à soulever quelques points. « De nos jours, on a davantage recours à des spécialistes et il y a un risque de perdre la vision globale de nos gestes. » De nombreux défis devront être relevés, notamment ceux qui sont liés à l'intelligence artificielle. Bien que prometteuse, celle-ci implique des défis éthiques complexes. Pour y faire face, l'ingénieur préconise la conception intégrée, qui met à profit le regroupement des compétences pour la conception de solutions communes : un concept du génie du bâtiment qui pourrait bien aider le génie de demain!



Kathy Baig, ing.

- ➔ **Filière : génie chimique**
- ➔ **Accomplissement : contribution à titre de présidente de l'OIQ au rétablissement de la confiance envers la profession d'ingénieur et l'Ordre suite à la CEIC**

«Quand j'ai terminé mon baccalauréat en génie chimique, en 2004, j'avais l'impression que la profession allait m'ouvrir plusieurs portes et me permettre de toucher à plusieurs domaines, se souvient Kathy Baig, ing, FIC, MBA. Aujourd'hui, je me rends compte que la réalité dépasse ce que j'avais imaginé!»

C'est en 2016 que Kathy Baig devient présidente de l'Ordre, après avoir travaillé à titre d'ingénieure pour des compagnies telles que IBM Canada, Johnson & Johnson et les Aéroports de Montréal. Des années d'expérience qui lui permettent de communiquer de précieux conseils à la relève: «Du jour où vous commencez votre carrière professionnelle et jusqu'à la fin, prenez conscience que dans chaque emploi, chaque projet, chaque comité, chaque conseil d'administration, votre attitude et votre professionnalisme vont vous créer une identité professionnelle qui vous suivra tout au long de votre carrière et qui vous ouvrira ou vous fermera des portes, explique-t-elle. Mettez donc sur l'excellence.»

La présidente voit l'avenir de la profession de manière très positive. En effet, il y aura plus de défis que d'ingénieurs, ce qui poussera ces derniers à travailler collectivement avec des experts et des professionnels de différentes disciplines dans l'optique d'un avenir meilleur.



Rosa Galvez, ing.

- ➔ **Filière : génie civil**
- ➔ **Accomplissement : sénatrice depuis 2016**

Originaire du Pérou, la sénatrice Rosa Galvez, ing., est reconnue pour son expertise en matière de contrôle de la pollution et de ses effets sur les écosystèmes et la santé. Titulaire d'un doctorat en génie civil et en génie de l'environnement de l'Université McGill, elle enseigne à l'Université Laval depuis 1994. Pour elle, les standards du génie québécois sont devenus beaucoup plus élevés durant les 30 dernières années. « Dans la conception des infrastructures urbaines et industrielles, les ingénieurs civils prennent plus en compte l'environnement, dit-elle. En ce qui concerne la profession d'ingénieur dans son ensemble, la barre est devenue plus haute en matière d'éthique aussi. »

Rosa Galvez croit que le succès repose sur l'apprentissage continu. Elle encourage les étudiants et les jeunes ingénieurs à être autodidactes. « Ce qui marque notre époque, c'est que les conditions environnementales ne sont plus aussi stables qu'auparavant, déplore-t-elle. Dans tout ce qu'ils entreprennent, les ingénieurs doivent prendre en compte les impacts directs et indirects de leurs actions, et apprendre des différents spécialistes qu'ils rencontrent. C'est important pour la société. »

Pensant plus précisément au génie civil, Rosa Galvez considère que la durabilité des infrastructures et leur flexibilité seront nécessaires pour faire face aux changements climatiques et environnementaux. En outre, elle estime que les ingénieurs, en plus de travailler en collaboration avec différents professionnels, auront à prendre en considération l'eau, les vents, l'érosion la stabilité des sols ou encore la qualité de l'air, de l'eau et des sols pour construire des infrastructures écoresponsables.



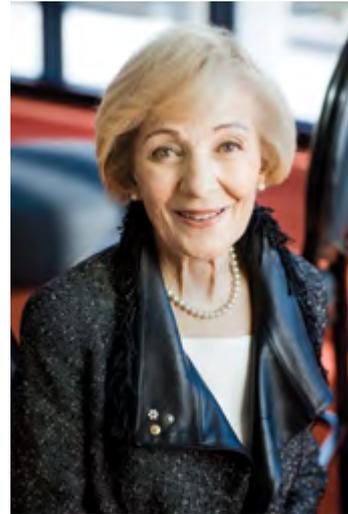
Armand Couture, ing.

- **Filière : génie civil**
- **Accomplissement : un des pionniers du développement hydroélectrique québécois**

Figure marquante du génie au Québec, Armand Couture, ing., a contribué durant de nombreuses années au développement hydroélectrique de la Côte-Nord, de la Baie-James et du Nord québécois. Son parcours professionnel chez SNC-Lavalin et à Hydro-Québec a fait de lui un gestionnaire de projets remarquable. Pourtant, dans les années 1920, les débuts du génie au Québec étaient plutôt modestes, selon lui. « Même plusieurs décennies suivant la fondation de l'Ordre, on avait uniquement des firmes locales de génie-conseil qui se consacraient à la construction de bâtiments, de viaducs et de petits ouvrages, se rappelle-t-il. Par la suite, des firmes ont réalisé des ouvrages d'envergure et le génie industriel est devenu une partie importante du génie canadien. » À cette époque, le génie québécois ne rayonnait pas encore sur la scène internationale, mais depuis les 50 dernières années, des firmes de génie-conseil locales de calibre mondial ont vu le jour.

Fier des réalisations québécoises, Armand Couture croit beaucoup en la relève, à qui il donne de précieux conseils. « Ne vous contentez pas de rechercher des solutions à des problèmes techniques, dit-il. Cherchez LA meilleure solution. On néglige souvent ce type d'approche, mais ceux qui trouvent la meilleure solution ont beaucoup plus de succès. »

À la veille de ses 90 ans, l'ingénieur est très optimiste quant à l'avenir du génie au Québec. « Le génie est toujours très populaire, soutient-il. Il y a des ouvertures énormes pour des postes partout dans la société, ce qui n'existait pas tellement auparavant. »



Michèle Thibodeau- DeGuire, ing.

- **Filière : génie civil**
- **Accomplissement : première femme présidente de Polytechnique Montréal**

Difficile de dissocier l'ingénieure Michèle Thibodeau-DeGuire de Polytechnique Montréal. Et pour cause : première femme diplômée en génie civil de cet établissement, elle est aussi la première femme à occuper le poste de principale et la fonction de présidente.

Celle qui a exercé la profession à titre d'ingénieure en structures et en génie-conseil s'est également construite une solide réputation de communicatrice et de diplomate, notamment lorsqu'elle a occupé des postes comme celui de déléguée du Québec à Boston ou de présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal. Et Michèle Thibodeau-DeGuire considère qu'elle doit tout au génie. « Être ingénieure m'a permis d'être au cœur de décisions concernant de grands enjeux de notre société, d'être une meilleure leader et de chercher des solutions pratiques au lieu de seulement contempler des problèmes », dit-elle.

Selon elle, dès l'université, les étudiants en génie doivent créer des liens avec des gens d'autres disciplines pour comprendre les façons de penser de ces personnes et faire évoluer leur vision de la société. Elle voit un avenir prometteur pour le génie; elle mentionne à cet égard le nombre croissant d'étudiants qui optent pour des doubles diplômes en associant, par exemple, le droit ou les affaires au génie. Selon Michèle Thibodeau-DeGuire, ces choix feront de l'ingénieur de demain un atout pour la société.



Danielle W. Zaïkoff, ing.

- ➔ **Filière : génie civil**
- ➔ **Accomplissement : première femme présidente de l'Ordre**

Le début des années 1970 marque un tournant dans la société québécoise, notamment pour les femmes, que l'on voit prendre leur place dans diverses sphères professionnelles. Parmi elles, Danielle Zaïkoff, ing., restera dans l'histoire du génie québécois pour être devenue la première femme à siéger au Bureau de l'Ordre, puis à le présider en 1975. Déjà, au sortir de l'université, elle voyait le génie comme un travail essentiel dans la société. « Pour moi, le génie, c'était bâtir pour un meilleur avenir, et je voulais poser ma pierre dans la construction de la société », se souvient celle qui est sortie de l'université en 1967.

Cinquante ans plus tard, elle constate à quel point le génie québécois a progressé, et c'est beaucoup grâce aux décideurs du gouvernement et aux universités. Les facultés ont investi davantage dans des projets de recherche et il y a eu une forte accélération du développement des connaissances.

Selon Danielle Zaïkoff, pour maintenir leur place dans le rang mondial, les ingénieurs doivent avoir une vision plus large de la société et ne plus se concentrer uniquement sur les défis techniques. « Pour résoudre des problèmes environnementaux, par exemple, je pense qu'il faut prendre en considération la façon dont les solutions proposées influenceront sur les collectivités, explique-t-elle. La multidisciplinarité va devenir de plus en plus importante, et la relève doit en être consciente. Il faut élargir ses horizons, apprendre à connaître différentes cultures et être toujours au fait des dernières avancées technologiques. C'est plus exigeant qu'à mon époque, mais c'est ça, le génie de demain! »



Pierre Gabriel Côté, ing.

- ➔ **Filière : génie mécanique**
- ➔ **Accomplissement : ingénieur réputé dans le secteur manufacturier, la gestion, le financement et la diplomatie**

Après avoir obtenu un baccalauréat en génie mécanique de l'Université Laval en 1982, Pierre Gabriel Côté, ing., a accédé rapidement à des postes de haute direction qui l'ont mené jusqu'à la présidence d'Investissement Québec en 2015, puis à la fonction de délégué général du Québec à Londres, en 2019, expériences qu'il doit au génie. « Ma formation en génie m'a appris à comprendre les choses, les gens, les clients et à toujours être curieux, dit-il. Cette façon de penser, que j'appelle le génie humain, a façonné mon sens du leadership. »

Selon lui, en 100 ans, le génie québécois s'est beaucoup démarqué à l'échelle internationale grâce à sa créativité, comme il le voit aujourd'hui dans ses fonctions. Pour que celui-ci continue sur cette voie, il considère cependant que la relève doit explorer. « Je crois beaucoup aux bénéfices des stages, continue-t-il. Si vous en avez l'occasion, allez faire des stages dans les régions du Québec, mais aussi à l'étranger. Ça va nous rendre meilleur. »

Quant à l'avenir de la profession, Pierre Gabriel Côté le voit toujours basé sur l'innovation. Il croit en effet que le génie sera nécessaire dans l'économie de demain, qui sera fondée sur la créativité dans des domaines tels que l'intelligence artificielle. « Pour moi, notre métier consiste à générer de l'innovation. Et ça, c'est le plus beau métier du monde », conclut-il.



Hélène Brisebois, ing.

- **Filière : génie civil**
- **Accomplissement : présidente de SDK et associés inc.**

Présidente de SDK depuis 2007, Hélène Brisebois, ing., a intégré la société à titre d'ingénieure conceptrice en structure avant d'être chargée de projets. Ce parcours, elle l'avait déjà tracé dans son imaginaire lorsqu'elle était encore étudiante en génie civil à Polytechnique Montréal dans les années 1980. « Je voulais faire de la conception de structure et éventuellement devenir membre d'un bureau de génie-conseil, dit-elle. C'était assez précis et j'ai vraiment suivi cette voie. »

Celle qui faisait partie de la première cohorte d'étudiants à avoir un ordinateur personnel voit les nouvelles technologies comme un atout pour la relève en génie. « Au cours des 100 dernières années, les technologies se sont beaucoup introduites dans la pratique du génie, nous permettant de travailler plus vite, par exemple aux étapes de la conception, du dessin et de l'ingénierie, indique-t-elle. Aujourd'hui, la relève a accès à toutes les informations du monde, et il faut qu'elle s'en nourrisse. »

Pour elle, il est primordial d'avoir une vision globale du métier d'ingénieur, de s'inspirer des pratiques d'ailleurs et de voyager pour continuer de développer le génie québécois. Un génie qui dépasse les frontières de l'ingénierie pure et devient de plus en plus multidisciplinaire. « L'ingénieur de demain est une composante de systèmes plus larges qui vont de la santé aux finances », résume-t-elle.



Lili-Anna Pereša, ing.

- **Filière : génie électrique**
- **Accomplissement : présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal**

« Lorsque je suis sortie de l'université, j'avais une tout autre vision de la profession d'ingénieur, se rappelle Lili-Anna Pereša, ing. Je voyais les ingénieurs comme des professionnels qui cherchent des solutions à des problèmes mécaniques et techniques. Aujourd'hui, je considère les ingénieurs comme des mobilisateurs et des chercheurs de solution. »

Et mobilisatrice, elle l'est! Après des études en génie électrique à Polytechnique, Lili-Anna Pereša travaille deux ans chez Bell comme ingénieure, avant de commencer sa carrière dans des associations sans but lucratif, notamment à titre d'enseignante au Malawi. Elle se distingue aussi en tant que consultante en gestion au Burkina Faso, où elle utilise ses capacités d'ingénieure pour aider à mettre sur pied un projet de fabrication d'une centaine de mobylettes-ambulances destinées à faciliter les évacuations en milieu éloigné. De retour à Montréal, elle dirige divers organismes, tels que le Y des femmes et la fondation One Drop, avant de prendre la direction de Centraide du Grand Montréal en 2013.

Selon Lili-Anna Pereša, au cours des 100 dernières années, le génie québécois s'est modernisé et a su s'adapter aux besoins des populations et des collectivités. Pensant à la relève, elle donnera le même conseil qu'elle a reçu de Bernard Lamarre : « Élargissez vos connaissances pour voir les choses dans leur globalité, dit-elle. Suivez des cours de géographie, d'histoire pour compléter une formation qui, bien qu'excellente, est axée sur des enjeux précis. »



Patrick Paultre, ing.

- ➔ **Filière : génie civil**
- ➔ **Accomplissement : reconnu comme l'un des pionniers canadiens de la recherche en génie parasismique**

«La technologie a énormément changé le génie québécois au cours des 100 dernières années, dit d'entrée de jeu Patrick Paultre, ing. On est passés du début du XX^e siècle, où les ingénieurs en structures étaient pratiquement des rois – car il fallait construire des ponts et des structures de grande envergure sans ordinateur –, à une technologie si avancée que l'on peut se permettre toutes les audaces.»

Né en Haïti, Patrick Paultre, professeur en génie civil de l'Université de Sherbrooke, est considéré comme l'un des pionniers canadiens de la recherche parasismique. Il a consacré sa carrière à trouver des solutions pour que les ponts et les édifices résistent mieux aux secousses de manière à protéger les populations.

Lorsqu'il est sorti de l'université, en 1976, l'ingénieur voyait la profession comme un art. « C'est ce qui m'a poussé à choisir le génie des structures, indique-t-il. Je voulais concevoir des œuvres importantes.» Aujourd'hui, au regard de l'importance que les technologies prennent dans notre société, il encourage la relève en génie civil à avoir une approche humaine. «On peut construire pour construire, ou construire pour aider à réduire les pertes de vie humaine, par exemple», explique-t-il.

Selon Patrick Paultre, les puissances de calcul sont de plus en plus grandes, mais cette facilité entraîne l'obligation de bien comprendre et d'appliquer les concepts de façon systématique, car on ne peut pas se fier uniquement à la technologie. « Cette facilité ne devrait pas conduire à dilapider des fonds simplement pour prouver qu'on peut réaliser des choses extraordinaires », conclut-il.



Sylvain Martel, ing.

- ➔ **Filière : génie électrique**
- ➔ **Accomplissement : reconnu comme un expert en nanorobotique**

Une insatiable curiosité et une motivation indéfectible. Voilà ce qui pourrait résumer le caractère de Sylvain Martel, ing., et le parcours de cet ingénieur en nanorobotique l'illustre bien. Après avoir décroché son diplôme de premier cycle en génie électrique à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Sylvain Martel découvre toutes les possibilités qu'offre le génie grâce à un laboratoire multidisciplinaire. C'est toutefois à Boston, lorsqu'il poursuit son postdoctorat au MIT, que tout se confirme pour lui. « J'avais déjà été initié à la multidisciplinarité, mais le MIT m'a vraiment ouvert l'esprit, dit-il. J'ai réalisé qu'il n'y a pas de limite à la technologie. »

De retour au Québec, l'idée de «l'infini des possibles» guide l'ensemble de sa carrière, y compris à Polytechnique Montréal, où il dirige le Laboratoire de nanorobotique. « Je pense que pour avoir du succès, les jeunes ingénieurs ne doivent pas se laisser abattre; ils doivent ne jamais utiliser le mot "impossible", mais ignorer plutôt les gens qui doutent de leurs innovations, explique-t-il. Si vous y croyez, foncez! »

Selon lui, pour continuer de briller, le génie québécois doit évoluer au rythme de la société, à savoir tout le temps. Il note que la profession se scinde de plus en plus : on trouve maintenant les ingénieurs spécialisés d'un côté et, de l'autre, les ingénieurs pluridisciplinaires. Cette évolution de la profession fait écho aux besoins de notre société. ■



Continuons à créer des changements positifs ensemble

Depuis 100 ans, l'Ordre des ingénieurs du Québec fait rayonner l'ingénierie et les ingénieurs partout dans le monde.

C'est avec grand plaisir que Hatch offre ses meilleurs vœux à l'Ordre des Ingénieurs du Québec pour son centenaire cette année. Continuons à entreprendre de grandes réalisations, promouvoir le génie québécois et soutenir l'industrie pour un avenir dont nous serons encore plus fiers!





FIÈRE

DE SON PARTENARIAT AVEC L'OIQ,
POLYTECHNIQUE MONTRÉAL SALUE
UN SIÈCLE D'AVANCÉES TECHNOLOGIQUES
QUI ONT TRANSFORMÉ LA SOCIÉTÉ
GRÂCE AU GÉNIE QUÉBÉCOIS.

100 ANS • BRAVO L'OIQ!

polymtl.ca

**POLYTECHNIQUE
MONTRÉAL**

UNIVERSITÉ
D'INGÉNIERIE



LE COLLOQUE ANNUEL DE L'ORDRE

LES 7 ET 8 AVRIL 2020
au Palais des congrès de Montréal

14 h

Obtenez 100 \$ de rabais
jusqu'au 14 février 2020 pour
inscription au forfait 2 jours.

795 \$
~~895 \$~~

- 14 COURS
- 6 ATELIERS DE DISCUSSION
- 6 RENCONTRES INSPIRANTES
- 2 DÎNERS-CONFÉRENCES
- SALON DE L'INNOVATION
- FORUM SUR LA CYBERSÉCURITÉ

DÎNER-CONFÉRENCE 7 AVRIL 2020

COMMENT FAIRE FACE AUX ENJEUX ET DÉFIS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?



Alain Bourque
Directeur Général
Consortium Ouranos

La science a prouvé que l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre est due en grande partie aux activités humaines et cause le réchauffement climatique en cours. Les impacts des changements climatiques ont des répercussions à grande échelle sur l'ensemble des secteurs et des activités, y compris le génie.

DÎNER-CONFÉRENCE 8 AVRIL 2020

ÊTRE ENGAGÉ POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE !



Laurent Duvernay-Tardif
Docteur en médecine, athlète professionnel
Cofondateur de la Fondation LDT

L'engagement social, une des valeurs fondamentales de la profession, peut prendre de multiples formes, et ce dîner-conférence offre une vision inspirante de ce que les ingénieurs peuvent faire. En effet, malgré un emploi du temps très chargé, Laurent Duvernay-Tardif réussit tout de même à s'engager socialement.

colloque.oiq.qc.ca



#colloqueOIQ

COMMANDITAIRE DIAMANT



COMMANDITAIRE TITANE



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



HORAIRE - Les 7 et 8 avril 2020 au Palais des congrès de Montréal

MARDI 7 AVRIL

7 h 30

Inscription, déjeuner et visite du Salon de l'innovation

8 h 30 à 11 h 30 : Cours et ateliers de discussion

C

La simulation par événements discrets, une puissance méconnue

C

La diversité culturelle au travail : sensibilisation et adaptation

C

Comment augmenter la valeur de vos projets ?
Ce cours est d'une durée de 6 heures

AD

- Des solutions climatiques de génie
- Évaluer votre performance en développement durable

AD

- Le côté obscur du leadership d'influence : détecter et agir
- Le leadership d'influence, même sans hiérarchie

AD

- Défi « super agile » : qu'est-ce qui anime une équipe de projet agile ?

AD

- Contrats de conception et construction : voici les bonnes pratiques d'octroi et de gestion !

11 h 30 à 12 h : Visite du salon de l'innovation

12 h à 13 h 30 : Dîner-conférence : changements climatiques

13 h 30 à 14 h : Visite du Salon de l'innovation

14 h à 17 h : Cours

C

Comment augmenter la valeur de vos projets ?
(suite du cours de 6 heures)

C

Êtes-vous leader ?

C

Votre modèle d'affaires à l'ère numérique : c'est le moment d'innover

C

La culture SST enfin à votre portée

C

L'efficacité, composante essentielle de la performance

C

Pour réussir en affaires, développez vos *soft skills* !

MERCREDI 8 AVRIL

8 h 30 à 10 h 30

Forum sur la cybersécurité : où en sommes-nous ?

10 h 45 à 11 h 45 : Rencontres inspirantes

RI

Développement durable

RI

Environnement

RI

Innovation

RI

Leadership

RI

Mobilisation d'équipe

RI

Parcours remarquable

12 h à 13 h 15 : Dîner-conférence : engagement social

13 h 30 à 16 h 30 : Cours

C

Un problème ? Transformez-le en défi pour générer de l'innovation

C

Gestion des conflits : et la réalité dans tout ça ?

C

Gestionnaires d'équipe, passez à l'étape supérieure

C

Le monde change trop rapidement ? Changez votre méthode de gestion de projet !

C

Gérez efficacement le télétravail et vos employés à distance

C

Risques sociaux : un système de gestion commode pour les ingénieurs

Gestion de projet

Gestion

Développement durable

Communication

Ressources humaines

Leadership

AD Ateliers de discussion

C Cours

RI Rencontre inspirante

14 h



Alexey Baranov
Canada
MBA '17, BEng '08
Gestionnaire principal
du programme technique
Cruise Automation (GM)

Améliorez
votre carrière
avec une

MAÎTRISE de
L'UNIVERSITÉ
McGILL en

administration des affaires **MBA**
gestion en analytiques **MMA**
gestion en finance **MMF**

mcgill.ca/desautels/masters

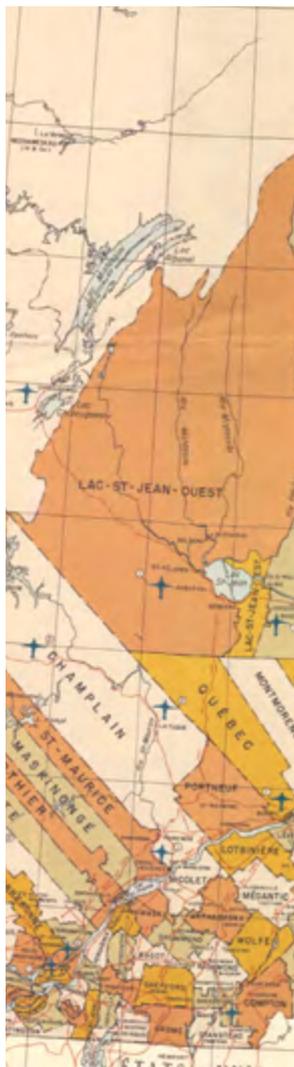


McGill



DESAUTELS

Chefs-d'œuvre du génie québécois



- ▲ Photo de gauche : Archives d'Hydro-Québec
- ▲ Photo de droite : BANQ Rouyn-Noranda, cote E20, S2, SS1, P57
- ▲ Cartographie : Archives de la Ville de Montréal, cote CA M001 BM002-39-D008-P006

100 ans de génie

De l'Abitibi-Témiscamingue à la Côte-Nord, en passant par l'Estrie,
le génie s'est illustré sous différentes formes au Québec.
Tour d'horizon des réalisations qui ont marqué la Belle Province.

Par Erika Peter



▲ Photo : BAnQ Rouyn-Noranda, cote P213, P433

Abitibi-Témiscamingue

Génie : minier, civil,
du bâtiment et industriel



LA CONQUÊTE DES MINES

Avec plus de 170 mines exploitées dans le passé et encore aujourd'hui, l'Abitibi-Témiscamingue est l'une des principales régions minières du Québec. L'histoire minière de cette région se définit tout particulièrement à partir des années 1920, lorsque les premiers grands mouvements de prospection commencent. Durant cette période, on découvre d'importantes quantités d'or, notamment dans le corridor entre Rouyn-Noranda et Val d'Or. De ces trouvailles découlent des villes minières, une immigration de près de 50 000 personnes en 25 ans, dont de nombreux ingénieurs, et la construction de barrages hydroélectriques pour subvenir aux besoins en énergie de l'industrie minière.



Bas-Saint-Laurent- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Génie : mécanique et industriel

FENÊTRE SUR LE MONDE

L'innovation : voilà une caractéristique importante du génie. Les ingénieurs québécois ont excélé en la matière dans différents secteurs d'activité, dont la vitrerie. C'est cette expertise qu'une entreprise telle que Prelco a su mettre en œuvre pour faire sa marque depuis 1972, année où elle emploie Roger Lavoie, un jeune bachelier en génie mécanique qui devient le premier ingénieur dans l'industrie du verre au Québec. Plus récemment, les ingénieurs de Prelco ont notamment permis de concevoir des fenêtres chauffantes à usage domestique et industriel ou encore les fenêtres des voitures AZUR du métro de Montréal, qui peuvent être remplacées en 120 secondes sans interruption de service.



▲ Photo : Prelco inc.



▲ Photo : Archives d'Hydro-Québec

Côte-Nord

**Génie : civil, électrique,
mécanique et géotechnique**

L'HISTORIQUE MANIC-5

Symbole de la Révolution tranquille, le barrage Manic-5 a marqué l'émergence du génie québécois sur la scène internationale. Pour la première fois, on confie de lourdes responsabilités à des firmes québécoises. Manic-5 comprend une centrale, un bâtiment de prise d'eau et d'évacuateurs de crues, des cheminées d'équilibre et le barrage Daniel-Johnson. La construction du chantier démarre en 1959 et la centrale est mise en service en 1970. De nos jours, le barrage fait partie du patrimoine culturel québécois, avec des installations visitées par près de 8 000 personnes chaque année.



Estrie

**Génie : électrique, mécanique
et industriel**

DÉFIER L'HIVER

Difficile de parler de l'Estrie sans mentionner Bombardier Produits récréatifs (ou BRP), qui a aidé à bâtir la réputation de l'une des multinationales les plus influentes dans son domaine (Bombardier). Tout commence dans les années 1930 lorsque Joseph-Armand Bombardier a l'ambition de faire de l'hiver une saison où il est facile de se déplacer. Il vend ses premières auto-neiges B7 et rencontre un véritable succès. C'est ainsi que naît une entreprise qui, au fil des années, deviendra un symbole de l'innovation du génie québécois, notamment dans les années 1950 avec les motoneiges Ski-Doo, les motomarines Sea-Doo dès 1968 et les véhicules routiers Can-Am à partir de 2007.



▲ Photo : Archives de BRP



▲ Photo : Archives de la Ville de Montréal, VM94-Z450

Laval-Laurentides- Lanaudière

Génie : civil

RELIER DES ÎLES

Depuis plus de 170 ans, le pont Viau relie les villes de Laval et de Montréal. Considéré comme l'un des plus vieux et des plus longs ponts à arcs en béton au Québec, il est emprunté chaque jour par près de 30 000 véhicules et de 1 000 piétons et cyclistes. L'histoire de ce pont est tout aussi impressionnante. Entre 1847 et 1930, il a nécessité trois fois l'apport d'ingénieurs. En 1847, il est d'abord construit en bois, puis remplacé quarante ans plus tard par une structure d'acier. C'est finalement en 1930 que la structure de béton armé que l'on connaît aujourd'hui est construite.



Mauricie

Génie : industriel,
mécanique et chimique

L'ÈRE DES PÂTES ET PAPIERS

Au milieu du XIX^e siècle, la production de papier augmente considérablement dans le monde, ce qui entraîne une pénurie de fibre textile, principal ingrédient entrant dans la fabrication du papier. Les compagnies se tournent alors vers la pâte de bois, dont les ressources sont abondantes au Québec et plus particulièrement en Mauricie, où l'industrie des pâtes et papiers s'épanouit. Avec ses vastes forêts de résineux, son réseau de lacs et de rivières, la région attire de très gros investissements dès les années 1920. Avec le temps, les papeteries deviennent de plus en plus sophistiquées, ce qui nécessite la contribution de nombreux ingénieurs.



▲ Photo : Archives de Kruger inc.



Montérégie

Génie : aérospatial

DES MOTEURS D'AVIONS D'ICI



▲ Photo : Archives de Pratt & Whitney

On l'oublie souvent, mais depuis de nombreuses années, bon nombre d'ingénieurs québécois s'illustrent dans le génie aérospatial et font rayonner des entreprises telles que Pratt & Whitney, l'un des plus grands fabricants et assembleurs de moteurs d'avions au monde. Fondée en 1928, l'entreprise se dote d'un service d'ingénierie au début des années 1950. S'ensuivent d'importantes réalisations telles que la mise au point en 1963 de la première turbine à gaz aérodérivée commerciale, qui révolutionnera le monde de l'aviation.



Montréal

**Génie : civil, électrique
et géotechnique**

L'HISTOIRE D'UN RÉSEAU

Site historique national de génie civil, le métro de Montréal a été réalisé en quatre ans, soit de 1962 à 1966. Il est considéré comme un exploit du génie québécois et comme l'un des plus grands projets de génie civil du début des années 1960 au pays. Sous la direction de Lucien L'Allier, l'ingénieur en chef du bureau du métro créé par le Service des travaux publics de la Ville, 5000 travailleurs élaborent ce réseau de quelques kilomètres comportant 26 stations.



▲ Photo : Archives de la Ville de Montréal, cote VM94-M066-003



Outaouais

Génie : civil et géotechnique

LES PREMIERS BARRAGES



▲ Photo : BAnQ Gatineau, cote P28, D311, P07

Dès la fin du XIX^e siècle, le Québec voit peu à peu apparaître des barrages hydroélectriques. À cette époque, le développement économique est une priorité, et fournir de l'électricité aux fermes et aux industries situées dans des zones lointaines devient primordial. Bien avant l'arrivée d'Hydro-Québec, les barrages étaient construits par des entreprises privées sur les rivières du sud du Québec. Ces constructions nécessitaient déjà alors l'expertise d'ingénieurs civils et en géotechnique.



Québec

Génie : mécanique, industriel et électrique

MÉCANISER L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Le génie québécois s'illustre dans de nombreux domaines, et cela inclut les secteurs alimentaires. Après tout, c'est grâce au travail d'ingénieurs que le groupe Biscuits Leclerc a pu mécaniser ses installations et élargir sa distribution après la Seconde Guerre mondiale. Fondée en 1905, l'entreprise exporte aujourd'hui ses produits dans plus de 20 pays et demeure l'une des rares entreprises de propriété privée dans la fabrication de biscuits et de barres aux céréales encore détenues exclusivement par des intérêts québécois et canadiens.



▲ Photo : Archives de Biscuits Leclerc

Chefs-d'œuvre du génie québécois



▲ Photo : Société historique du Saguenay,
cote FPH-50-06264

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Génie : mécanique, civil, chimique,
métallurgique et électrique



DOMINER L'INDUSTRIE DE L'ALUMINIUM

L'industrie de l'aluminium prospère au Québec dès le début du XX^e siècle. Avec ses nombreux cours d'eau, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est optimale pour la fabrication de l'aluminium, qui demande beaucoup d'électricité. Surnommée la « Vallée de l'aluminium », cette région fait partie, avec la Côte-Nord, de celles qui en produisent le plus. La plus grande aluminerie, celle de Rio Tinto Alcan à Jonquière, est capable de générer 1570 tonnes par année. Ce type de production nécessite l'intervention d'ingénieurs de différents domaines. ▣



ÉTS
Le génie pour l'industrie

ÉCOLE DE
TECHNOLOGIE
SUPÉRIEURE
Université du Québec

L'ÉTS EST FIÈRE DE CONTRIBUER À LA FORMATION DE LA RELÈVE EN GÉNIE

100^e anniversaire de l'OIQ

La gestion de projet au cœur de votre quotidien : meilleures pratiques, meilleurs projets

Conférences et activités de la communauté du **PMI-Montréal** sont reconnues pour les heures de formation continue.

En savoir plus



De l'appel d'offres à la livraison du projet, la TES est là pour vous simplifier la vie :

- ▣ Recevez des soumissions dans un délai raisonnable
- ▣ Accédez aux copies des soumissions
- ▣ Mettez sur des soumissions comparables

La sélection de l'Ordre

Il y a tout juste un an, en prévision de la célébration du 100^e anniversaire de l'Ordre, nous avons demandé à nos membres de nous faire part de leurs plus belles réalisations. Découvrez les deux qui se sont démarquées par leur caractère innovateur et leur apport significatif à la société.

Par Erika Peter



Michel Lefebvre, technicien, Pierre Labelle, ing.,
Mihriban Pekgulariuz, Don Argo
et Pierre Vermette, technicien, en 2000

▲ Photo : Pierre Labelle

Génie : mécanique

UNE EXPERTISE QUÉBÉCOISE CHEZ BMW

Ingénieurs concernés : Pierre Labelle, ing., Eric Baril (ex-membre)

Tout commence à la fin des années 1990, lorsque l'usine de magnésium Magnola est construite à Asbestos. Le président de Noranda Magnesium et Magnola Métallurgie, Michael Avedesian, ing., désirait obtenir un alliage de magnésium distinctif pour ouvrir de nouveaux marchés dans le secteur automobile.

« Il fallait effectuer de nombreux essais sur une grande quantité d'alliages expérimentaux dans un court laps de temps », explique Pierre Labelle, ing. La propriété problématique était le fluage à haute température (150 à 200 °C). À ces températures, les boulons serrés dans le métal perdaient leur capacité de maintenir la force de serrage dans le temps sous l'action de cycles thermiques. Or, la réalisation des essais de fluage par les méthodes traditionnelles en traction prend du temps. « J'ai donc élaboré une méthode qui permettait de réaliser rapidement un grand nombre d'essais », continue Pierre Labelle.



▲ Bloc moteur de BMW exposé au Centre de métallurgie du Québec à Trois-Rivières
Photo : Pierre Labelle

Cette méthode a permis de trier rapidement les formules présentant les meilleurs résultats et d'orienter les efforts pour mettre au point un alliage.

Finalement, après environ trois ans et de nombreux essais, deux alliages, AJ52A et AJ62A, ont été développés et normalisés. Ces derniers ont conduit à la naissance d'une nouvelle famille d'alliage – magnésium-aluminium-strontium – résistant aux hautes températures. En 2004, l'un des alliages est utilisé pour la première fois, en Allemagne, dans le bloc-moteur N52 de la BMW 630 décapotable.

Génie : géologique

LAC-MÉGANTIC : UN DÉFI DE TAILLE

Ingénieurs concernés : Christian LeBlanc, ing., André Renfer, ing., Rolf Arneberg (ex-membre), Marie-Claude Drouin, ing., André Carange, ing., Christian Faucher, ing.

Le 6 juillet 2013, un convoi de 72 wagons-citernes contenant du pétrole brut léger déraille dans le centre-ville de Lac-Mégantic, provoquant un déversement d'environ 6 millions de litres de pétrole ainsi que des explosions et un incendie qui, en plus de faire de nombreuses victimes, détruisent une quarantaine d'édifices dans une zone de 2 km².

Après l'accident ferroviaire, on estimait à environ 300 000 m³ la quantité de sols contaminés. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques mandate alors la firme Englobe pour traiter les sols contaminés. Dans un premier temps, l'équipe, composée du chargé de projet principal Christian LeBlanc, ing. en géologie, d'ingénieurs ainsi que d'autres professionnels, devait déterminer quelle méthodologie serait optimale et la plus écoresponsable. L'équipe a initialement évalué les technologies de traitement des sols physico-chimique, biologique et thermique. Après des essais sur le site, elle opte pour le traitement biologique.

La firme a mis en place un centre de traitement temporaire à partir du centre d'entreposage des sols contaminés situé près du centre-ville. Là, entre 2014 et 2017, plus de 240 000 tonnes métriques de sols ont été traitées. En outre, plus de 200 000 tonnes métriques de sols décontaminés ont servi de matériaux de remblai pour la reconstruction de différents secteurs du centre-ville. ■



▲ ▼ C'est dans un centre de traitement temporaire que les sols contaminés étaient traités.
Photos : Englobe





BFL
CANADA



BFL CANADA

**Votre tranquillité d'esprit,
une idée de génie.**

Courtier exclusif de votre assurance
responsabilité professionnelle

BFL CANADA

Cabinet de services financiers

1 800 465-2842

bflcanada.ca |   



ÉCOLE DE GESTION
JOHN  MOLSON

Le MBA exécutif John-Molson



Félicitations à l'Ordre des Ingénieurs du Québec pour son 100^e anniversaire !

Depuis 1985, le MBA pour cadres (EMBA) de l'école de gestion John Molson veille à outiller les ingénieurs des connaissances et des compétences dont ils ont besoin afin d'exceller dans leurs carrières et en affaires.

concordia.ca/emba



▲ Photo : École de technologie supérieure

Reprendre le flambeau avec brio

L'histoire du génie québécois a été marquée par de grands noms, mais il serait difficile de célébrer les 100 ans de l'Ordre sans souligner la contribution de ceux qui, au cours des vingt dernières années, ont prouvé que le génie québécois avait une relève digne de ce nom. Portraits d'étudiants, de jeunes ingénieurs, de professionnels formés à l'étranger et de jeunes entrepreneurs de 22 à 60 ans qui font briller le Québec.

*Par Clémence Cireau et Valérie Levée
Photos : Luis Medina*



Shoushi Bakarian

- ➔ **22 ans, étudiante au baccalauréat à l'Université Concordia**
- ➔ **Filière : génie aérospatial**
- ➔ **Accomplissement : inventrice du Ventus**

Difficile d'imaginer qu'il y a quatre ans, Shoushi Bakarian immigrait au Canada après avoir quitté un pays en guerre. À tout juste 22 ans, l'étudiante a déjà attiré l'attention de Bombardier. Pourtant, son parcours se dessinait déjà en Syrie, où, pendant la guerre, elle n'avait plus rien, sauf du papier, des crayons et un fort intérêt pour les mathématiques et la physique.

Arrivée au Québec avec sa famille comme réfugiée, elle s'inscrit en génie mécanique à l'Université Concordia. Dans le cadre d'une formation à l'École nationale d'aérotechnique, elle se découvre cependant une passion pour l'aéronautique et réoriente sa scolarité vers le génie aérospatial. Tout en suivant ses cours, l'étudiante se déniche un emploi chez Stratos Aviation; c'est là qu'elle invente le Ventus, dispositif qui met à profit l'effet Venturi pour rafraîchir l'air et faire tourner une hélice générant de l'électricité. Impressionnée par sa réalisation, Bombardier la recrute et l'assigne au service des pièces détachées. Cette entreprise, qui existe depuis 80 ans, est d'ailleurs pour elle un symbole de réussite québécoise et de longévité.

Aujourd'hui en 3^e année de baccalauréat, Shoushi Bakarian ignore si elle fera une maîtrise en génie ou en gestion, ou si elle cherchera un emploi. « Il y a tellement de possibilités ici, à Montréal, dit-elle. Et l'ingénierie peut apporter des bénéfices partout dans la société. » Mais s'il y a une chose qu'elle veut, c'est faire valoir la diversité et l'inclusion.



Mark Driscoll, ing.

- ➔ **37 ans, professeur à l'Université McGill**
- ➔ **Filière : génie biomédical**
- ➔ **Accomplissement : chercheur et entrepreneur reconnu dans le secteur biomédical**

Ingénieur en mécanique, Mark Driscoll a à son actif plusieurs brevets et démarrages d'entreprises. C'est pourtant en milieu universitaire qu'il exerce sa fibre inventive.

Après son doctorat, il a fondé quatre entreprises gravitant autour des dispositifs médicaux. Il a toutefois décidé de revenir à la recherche au Département de génie mécanique de l'Université McGill. « Je m'identifie plus à un geek qui fait des innovations et une fois que ça fonctionne, le côté gestion m'intéresse moins », confie-t-il.

Dans son laboratoire de recherche en biomécanique musculosquelettique, l'ingénieur étudie la biomécanique associée au mal de dos pour concevoir des méthodes de diagnostic et de traitement mécaniques améliorées. En se servant d'une colonne robotique et de modèles numériques, il simule des pathologies lombaires afin de concevoir un dispositif mécanique pour les corriger.

Avec le fabricant de simulateur de vol CAE, il crée également un simulateur pour apprendre à opérer la colonne vertébrale. Les chirurgiens voient les tissus opérés sur un hologramme et ils apprennent à sentir la consistance des tissus et leur résistance sous leurs instruments. Selon lui, c'est à travers des disciplines interdisciplinaires que les ingénieurs peuvent aider à améliorer la société. Il donne en exemple le traitement de l'arythmie cardiaque par cryothérapie, une technique élaborée à Montréal.



Chloé Mireault-Lecourt

- ➔ **25 ans, étudiante à Polytechnique Montréal**
- ➔ **Filière : génie aérospatial**
- ➔ **Accomplissement : instigatrice du projet QMSat, subventionné par l'Agence spatiale canadienne**

Après un départ en sciences humaines, Chloé Mireault-Lecourt a mis le cap sur le génie électrique, inspirée par Julie Payette, astronaute et ingénieure en électricité. Aujourd'hui, elle est branchée sur les antennes.

Elle a fait ses études de 1^{er} cycle à l'Université de Sherbrooke, là où fut inventé le protocole d'encodage de la voix ACELP, utilisé aujourd'hui dans 95 % des téléphones cellulaires de la planète. « C'est inspirant de voir un projet de recherche universitaire québécois dicter les normes internationales de la numérisation de la voix », dit-elle.

En 3^e année de baccalauréat, elle commence à s'intéresser aux antennes. Elle apprend que l'Initiative canadienne CubeSats de l'Agence spatiale canadienne (ASC) subventionne des projets étudiants de nanosatellites; elle décide alors de mobiliser des étudiants et des professeurs pour élaborer un projet et présenter une candidature. Leur projet QMSat, qui vise à mesurer le champ magnétique pour améliorer les communications terrestres, est sélectionné.

Aujourd'hui à la maîtrise à Polytechnique, l'étudiante élabore un prototype d'antenne radar pour nanosatellite subventionné par l'ASC; cette antenne pourrait mesurer l'épaisseur et la composition de la neige. Plus tard, elle s'imagine bien travailler à l'Agence spatiale canadienne à Saint-Hubert.



Jean-François Lévesque, ing.

- ➔ **36 ans, fondateur d'Obkio**
- ➔ **Filière : génie informatique**
- ➔ **Accomplissement : entrepreneur accompli dans le secteur informatique**

En 2016, Jean-François Lévesque, ing., et ses deux associés, tous les trois jeunes trentenaires, font un don d'un million de dollars à Polytechnique Montréal. « C'était juste après avoir vendu à Vidéotron notre entreprise Fibrenoire, leader dans le domaine des connexions réseau par fibre optique, dit-il. On voulait rendre à l'École ce qu'elle nous avait offert. » L'ingénieur ne tarit pas d'éloges sur sa formation en génie informatique et raconte avec un brin de nostalgie son engagement dans les comités étudiants.

En 2018, il fonde Obkio, une seconde entreprise qui propose aux professionnels des outils de surveillance de la performance dans le secteur des technologies de l'information. Il a d'ailleurs remporté cette année l'Homage émergence de l'Ordre pour son initiative.

Membre du conseil d'administration de Polytechnique et trésorier à la Fondation, il souhaite encourager l'entrepreneuriat chez les jeunes ingénieurs. « Contrairement aux grandes entreprises, les PME ou les entreprises en démarrage sont plus rapides et ont des idées fraîches, dit-il. Le génie du futur avancera grâce à elles. » Selon lui, l'ingénierie a de nombreux défis à relever, notamment en ce qui concerne la mobilité durable et l'accompagnement des médecins dans de meilleurs diagnostics. Mais il reste impressionné par ce qui a été réalisé au cours du siècle dernier et tout particulièrement par le développement de l'hydroélectricité. « Le Québec est reconnu pour ses projets d'envergure, que ce soit sur le plan technique ou au point de vue de l'impact sur la société d'aujourd'hui et sur celle de demain », résume-t-il.



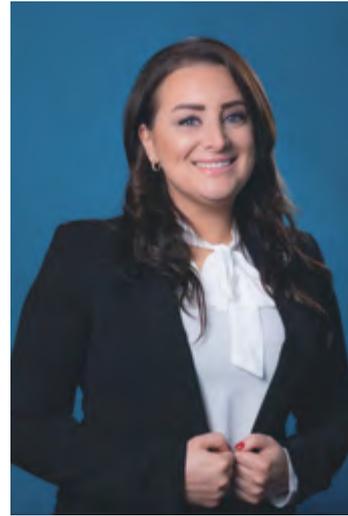
Suze Youance, ing.

- ➔ **49 ans, présentatrice de l'émission *Génie d'ici* et chargée de cours à l'ETS**
- ➔ **Filière : génie civil**
- ➔ **Accomplissement : reconnue dans la recherche en génie post-sismique**

Née à Port-au-Prince, en Haïti, Suze Youance est embauchée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) après ses études en génie civil à l'Université d'État d'Haïti. En 2006, elle immigré au Canada pour étudier à l'École de technologie supérieure (ÉTS) et consacre son doctorat à l'étude de la vulnérabilité sismique des bâtiments publics de Port-au-Prince. Son projet tombe à l'eau à la suite du tremblement de terre de janvier 2010, qui détruit la plupart des édifices. Forcée de revoir ses plans, elle décide d'analyser la fonctionnalité post-sismique des hôpitaux montréalais. Un article résumant sa thèse lui vaudra la médaille Sir Casimir Gzowski 2016 pour sa contribution au domaine du génie civil canadien.

Chargée de cours en génie civil à l'ÉTS depuis 2015, Suze Youance espère que son parcours incitera des jeunes étudiants à croire en leur réussite. « En Haïti, l'éducation n'est pas accessible à tous, alors obtenir un doctorat et enseigner est pour moi une grande victoire. » Celle qui anime l'émission *Génie d'ici*, diffusée sur Savoir média, avoue avoir été marquée par la construction du nouveau pont Samuel-De Champlain ainsi que par la gestion de ce projet d'envergure. « L'œuvre architecturale semble là depuis toujours, dit-elle. Elle s'intègre parfaitement dans l'environnement. C'est un projet grandiose dont on doit s'inspirer. »

Selon Suze Youance, le génie peut améliorer le quotidien des gens et participer au développement économique du pays, à condition que les ingénieurs travaillent de concert pour obtenir la plus large acceptabilité sociale possible dans les projets qu'ils entreprennent.



Caroline Arnouk, ing.

- ➔ **32 ans, fondatrice de Technologies OPA**
- ➔ **Filière : génie civil**
- ➔ **Accomplissement : femme d'affaires réputée dans le génie civil**

Caroline Arnouk s'amuse à résoudre des problèmes. C'est pour cela qu'elle a voulu devenir ingénieure. « Et avoir une utilité sociale », assure-t-elle.

Après des études en génie civil à Polytechnique et une maîtrise en gestion des infrastructures à l'ÉTS, Caroline Arnouk décroche un stage au Service de l'eau de la Ville de Montréal, et elle y reste huit ans. Femme d'affaires dans l'âme, elle constate qu'un nombre important de travaux sur la voie publique à Montréal nuisent à la mobilité des citoyens et des marchandises. « Il m'a semblé qu'une plateforme géospatiale utilisée à la fois par les acteurs publics et privés serait une solution à ce problème », raconte-t-elle. C'est ainsi que née, en 2015, Technologies OPA, qui lui vaut aujourd'hui le titre de Reine des cônes orange. Selon elle, le génie a un rôle à jouer pour faire face aux problèmes environnementaux, notamment ceux qui sont liés aux déplacements, car ce sont bien les infrastructures qui sont en jeu.

Son idole? Louis Têtu : « Il a contribué à la reconnaissance du Québec à l'international et a créé énormément de richesse dans la Province, tout d'abord avec Taleo, vendue à Oracle pour 1,9 milliard de dollars, puis avec Coveo, évaluée à plus d'un milliard. Ça me fascine qu'il ait un si grand succès et qu'il reste tout de même ici. » Sa mission en tant qu'ingénieure? Briser les tabous. « On sous-estime les liens entre les ingénieurs, l'argent et les aspects légaux, dit-elle. C'est pourtant une part essentielle de notre travail. Il faut qu'on en parle. »



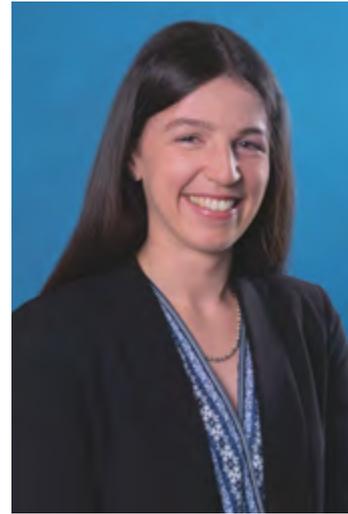
Marie-Odile Touchette, ing.

- ➔ **30 ans, directrice de production chez Adfast**
- ➔ **Filière : génie biotechnologique**
- ➔ **Accomplissement : plus jeune directrice chez Adfast**

Marie-Odile Touchette aimait la biologie, mais ne se voyait guère mener des recherches en laboratoire. Elle avait besoin de projets d'équipe ayant des retombées tangibles sur la société. Elle a trouvé sa voie et, à 26 ans, elle est devenue directrice de production chez Adfast.

Ses études de premier cycle en génie à l'Université de Sherbrooke la confortent dans son idée que le génie peut contribuer à améliorer la société. Elle donne en exemple les avancées québécoises en dépistage des maladies génétiques. C'est toutefois chez Adfast, fabricant de technologies d'assemblage, qu'elle se trouve un emploi, trois mois seulement après avoir décroché son baccalauréat. Elle intègre l'équipe de recherche et développement, et travaille à la conception et à la fabrication d'adhésifs chimiques, comme les colles polyuréthanes. Huit mois après son arrivée chez Adfast, on lui propose le poste de directrice de production. Ces nouvelles responsabilités lui apportent une vision sur toute la chaîne, de l'achat des matières premières jusqu'à la vente.

Certes, Marie-Odile Touchette a quitté la biotechnologie, mais elle reste dans la perspective environnementale, car améliorer les procédés de fabrication, c'est aussi en réduire les impacts environnementaux. Maintenant qu'elle a fondé une famille, elle espère inspirer d'autres ingénieurs en leur montrant qu'il est possible d'occuper un poste de direction et d'avoir une vie de famille.



Liane Bernstein

- ➔ **27 ans, étudiante au doctorat au MIT**
- ➔ **Filière : génie électrique**
- ➔ **Accomplissement : lauréate de l'Ordre de la rose blanche**

Le grand-père de Liane Bernstein, ingénieur en électricité, avait étudié avec Jean-Jacques Archambault, l'inventeur de la ligne de transport d'électricité de 735 kV. Selon elle, cette réalisation québécoise illustre bien l'apport de l'ingénierie à la société. C'est dans cette optique que Liane Bernstein poursuit des études en génie physique.

Tout a commencé au cégep durant un stage dans le laboratoire de la professeure Caroline Boudoux, où elle découvre la tomographie par cohérence optique (OCT), une technique d'imagerie médicale non invasive. Au baccalauréat, à Polytechnique Montréal, elle explore davantage l'OCT et s'intéresse à d'autres méthodes d'imagerie médicale : imagerie par fluorescence, spectroscopie Raman pour la détection des lésions cancéreuses et imagerie hyperspectrale. Si sa maîtrise au Département de génie électrique au Massachusetts Institute of Technology (MIT) reste dans le domaine de l'imagerie médicale, son doctorat l'amène à intégrer la photonique aux processeurs spécialisés pour réduire la dépense énergétique de l'intelligence artificielle. Elle a su transposer son expertise de la médecine à l'informatique.

À 27 ans, l'étudiante se voit bien évoluer dans le secteur biomédical ou du développement durable. Son rêve : jouer son rôle d'ingénieure pour améliorer la société, en mettant en valeur le travail d'équipe et l'intégrité des ingénieurs ainsi qu'en faisant valoir la place des femmes dans les milieux à prédominance masculine.



Mohamed Cheriet, ing.

- ➔ 60 ans, professeur à l'ÉTS
- ➔ Filière : génie informatique
- ➔ Accomplissement : Fellow de l'Académie canadienne du génie

Mohamed Cheriet a grandi à Alger et y a suivi des études en génie informatique à l'Université Bab Ezzouar (USTHB). En 1984, il reçoit une bourse et se retrouve catapulté à l'Université Paris 6 - Jussieu. Il y entame un doctorat dans le domaine de la reconnaissance de caractères manuscrits et il défend sa thèse en mai 1988.

En 1989, alors associé de recherche aux Ponts et chaussées à Paris, il est repéré par un professeur de l'Université Concordia en visite au laboratoire, qui lui parle de la possibilité de faire un stage post-doctoral à Montréal. « Franchir la Méditerranée avait déjà été un grand saut dans le vide pour moi, raconte-t-il, alors l'Atlantique... Mais l'ambiance en France devenait nauséabonde pour un Maghrébin. J'ai sauté sur l'occasion. En 1990, j'étais à l'Université Concordia. » Deux ans plus tard, Mohamed Cheriet est recruté par l'École de technologie supérieure (ÉTS) ; il y enseigne toujours le génie des systèmes. En 1998, il fonde Synchronmedia, un laboratoire de communications multimédias en téléprésence. « Nous avons créé des "plateformes téléprésentielles", qui permettent aux hôpitaux de travailler à distance lorsqu'un blessé est isolé, explique-t-il. Nous avons également apporté la preuve que les réseaux de communication peuvent être complètement alimentés par les énergies renouvelables. »

Maintenant directeur général du Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD 2.0), Mohamed Cheriet croit fermement que l'ingénierie est le moteur des innovations.



LES FORMATIONS VIRTUELLES DE L'ORDRE

DÉCOUVREZ NOS FORMATIONS FLEXIBLES ET ABORDABLES DÈS MAINTENANT!



LE PROFESSIONNALISME : VALEURS ET DEVOIRS

2 heures | 29,95 \$

NOUVEAU!



SURVEILLANCE DES TRAVAUX!

2 heures | 59,95 \$



COLLABORER AVEC DIFFÉRENTS TYPES DE PERSONNALITÉ : C'EST POSSIBLE!

1,5 heure | 69,95 \$



DOCUMENTS D'INGÉNIERIE : COMMENT S'Y RETROUVER

3 heures | 74,95 \$



LE CONTRAT : UN INDISPENSABLE

2 heures | 59,95 \$



INDÉPENDANCE ET DÉSINTÉRESSEMENT : LES CLÉS DE L'AUTONOMIE

1 heure | 24,95 \$



INGÉNIEUR : UN TITRE RÉSERVÉ ET RECONNU

0,5 heure | 19,95 \$



LA DÉONTOLOGIE DE L'INGÉNIEUR : RAPPELS ET EXPLICATIONS

2,5 heures | 44,95 \$



LA PRATIQUE ILLÉGALE : COMMENT AGIR?

1 heure | 24,95 \$



L'ÉTHIQUE : POURQUOI EST-CE SI IMPORTANT?

1 heure | 24,95 \$



L'INTÉGRITÉ DE L'INGÉNIEUR : POUR ÉVITER LES PIÈGES

1 heure | 24,95 \$

Inscrivez-vous dès maintenant!
<https://maestro.oiq.qc.ca>



NOUVEAU

Projet-pilote

de mentorat pour les étudiantes universitaires en génie

Partagez votre passion pour la profession, **devenez mentor** d'une étudiante en génie.

- ➔ En mars prochain, une campagne de recrutement sera lancée.
- ➔ Restez à l'affût et participez activement au développement des compétences des ingénieures de demain.

30 EN 30
Initiative d'Ingénieurs
Canada: atteindre 30%
de femmes parmi les
nouveaux membres de
la profession en 2030.



Pour en savoir plus, écrivez à :
campagne.recrutement@oiq.qc.ca

ing. Ordre
des ingénieurs
du Québec

Cette initiative est soutenue
par le gouvernement du Québec

Québec 

SUPERVISEZ MAINTENANT. EMBAUCHEZ DEMAIN.



Nos stagiaires en génie sont disponibles et prêts
à relever vos défis cet été, et ce, **partout au Québec!**

USherbrooke.ca/embauchez-nos-talents

 UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE



▲ Photo : Archives École de Technologie Supérieure

Retour sur les bancs d'école

Les écoles de génie et leurs étudiants ont-ils beaucoup changé au Québec? Nous en avons discuté avec deux ingénieurs qui évoluent dans ces milieux depuis des décennies.

Par Jocelyne Hébert

Pierre Lafleur, ing., enseigne le génie chimique depuis 1985 à Polytechnique Montréal. Il est membre du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) depuis six ans. Il possède un baccalauréat et une maîtrise en génie chimique de Polytechnique Montréal, de même qu'un doctorat en génie chimique de l'Université McGill.



Patrik Doucet, ing., est doyen de la Faculté de génie de l'Université de Sherbrooke depuis 2013. Il a enseigné le génie de 2000 à 2009, puis a occupé à cette même faculté le poste de vice-doyen à la formation. Il est notamment détenteur d'un baccalauréat et d'une maîtrise en génie mécanique et d'un doctorat en éducation de l'Université de Sherbrooke.



plan : Vous avez étudié le génie avant de l'enseigner. Comment était-ce alors?

Pierre Lafleur : Dans les années 1970, c'est le professeur qui nous transmettait des renseignements et des connaissances, et il n'y avait évidemment pas de téléphone intelligent en classe! Les domaines du génie étaient beaucoup moins variés; en génie chimique, les principaux débouchés étaient la pétrochimie et les pâtes et papiers. On tenait très peu compte de

certains enjeux, comme l'environnement et le développement durable. Les questions d'éthique et de professionnalisme étaient surtout laissées à la discrétion des professeurs.

Patrik Doucet : Durant mes premières années d'études, en 1990-1991, j'ai reçu une formation très classique : nous étions exposés aux connaissances, et il revenait à l'étudiant de faire des liens entre les cours du programme. En deuxième année, je ne savais toujours

pas ce que faisait un ingénieur. Puis, j'ai vécu les premiers pas des grandes réformes de l'Université de Sherbrooke. En participant à un projet qu'il fallait réaliser à partir d'une idée, j'ai compris que le rôle de l'ingénieur est de concevoir des solutions!

plan : L'enseignement du génie a-t-il évolué avec la société? Si oui, comment?

P. L. : Au fil des ans, les programmes en génie ont constamment été modifiés, mais certaines compétences nécessaires à l'ingénieur n'étaient pas suffisamment développées, comme celles qui concernent le travail en équipe, la communication et le professionnalisme. En 2012, le BCAPG a revu son processus d'agrément des programmes de génie, notamment en imposant des normes sur les 12 qualités requises chez les diplômés. Les facultés de génie doivent maintenant s'assurer du développement de ces qualités chez les finissants en améliorant en continu les programmes d'études afin que les ingénieurs soient capables de s'adapter rapidement au changement et de répondre adéquatement aux besoins.

P. D. : Il y a longtemps eu une dichotomie entre la formation des ingénieurs et les besoins de l'industrie. Les facultés de génie ont progressivement pris conscience que le type d'enseignement ne convenait plus. La conception de produits ou de procédés, qui n'était pas enseignée jusqu'alors, a pris une importance de plus en plus grande dans les programmes de formation de toutes les écoles de génie du Québec. Avant, on n'évaluait que les connaissances; de nos jours, on s'assure que les diplômés ont les connaissances et les compétences nécessaires à la pratique professionnelle.

plan : D'après vous, les étudiants en génie d'hier sont-ils bien différents de ceux d'aujourd'hui?

P. L. : Les étudiants de ma génération tenaient leur information du professeur et des ouvrages de référence. Ils étaient axés sur la carrière et orientés vers un emploi stable, le plus souvent dans une grande entreprise. Les étudiants d'aujourd'hui veulent changer le monde; les enjeux de société sont pour eux l'environnement et le développement durable. Ils envisagent un parcours non linéaire qui pourrait les mener

à fonder leur propre entreprise. Ils ont accès à Internet partout et en tout temps, et pensent qu'ils peuvent tout apprendre sur Internet; il faut donc essayer de conserver leur attention.

P. D. : L'étudiant d'aujourd'hui cherche son information sur le Web. Cela a pour conséquence de faire diminuer le taux de présence en classe, ce qui n'empêche pourtant pas les absents d'avoir de bons résultats aux examens. Le rôle des professeurs change : au lieu d'être de simples transmetteurs de connaissances, ils doivent mobiliser et être de bons vulgarisateurs. Ceux qui ont le plus de succès exploitent les références sur le Web et mettent les connaissances en pratique durant les cours.

plan : Comment le génie québécois s'est-il défini au fur et à mesure dans les écoles de génie ?

P. L. : Au début de ma carrière, la possibilité de devenir ingénieur entrepreneur n'était pas très connue. Les jeunes d'aujourd'hui savent, avec les Apple de ce monde, qu'il est possible de démarrer son entreprise et d'avoir le soutien nécessaire. Comme ils sont beaucoup plus entreprenants, les universités se sont adaptées en mettant sur pied des incubateurs. De manière plus générale, le génie québécois se définit au fil des interactions entre la recherche, la pratique et la formation. Nos chercheurs font des découvertes en partenariat avec l'industrie, puis intègrent leurs résultats dans les programmes de génie. Ces programmes contribuent à former les ingénieurs de demain.

P. D. : Avec les décennies, nos écoles de génie sont devenues plus audacieuses. Partout, des stages ont été organisés pour mieux préparer les étudiants à leur future réalité. À l'Université de Sherbrooke, nous avons aussi créé des programmes où l'apprentissage se fait par problèmes et par projets : les étudiants y acquièrent par eux-mêmes leurs connaissances, sans cours, mais de manière extrêmement structurée, les enseignants étant là pour superviser, donner de la rétroaction et valider. Toutes ces initiatives, très québécoises, forment des ingénieurs axés sur la pratique, capables de faire des liens entre les connaissances et le concret. Je pense que cela contribue à distinguer le génie québécois. ■

Info-Excavation a récompensé le travail exemplaire de ces firmes d'ingénierie lors de ses congrès.

COMME EUX, NE FAITES PAS L'AUTRUCHE



INFRASTRUCTEL
Gagnant 2018



CIMA+ OUTAOUAIS
Gagnant 2017



MLC ASSOCIÉS
Gagnant 2016

Les gagnants 2019
seront présentés
lors de notre
congrès annuel sous
le thème:

**20/20... LE REGARD SUR
LE FUTUR DE LA PRÉVENTION**
19 AU 21 FÉVRIER 2020 À LÉVIS

Bon 100^e anniversaire à l'Ordre !

info-ex.com | c'est gratuit

info
excavation

S'en passer,
ça serait **dommage.**

 **Centre patronal SST**
Formation et expertise

DES FORMATIONS PRATIQUES DE HAUTE QUALITÉ!

Depuis plus de 35 ans, l'allié de choix des employeurs en santé et sécurité du travail

NOS SERVICES

- Plus de 70 formations en santé et sécurité du travail dont : Cadenassage, Sécurité électrique, SIMDUT 2015 et Sécurité des machines
- Formations en salle offertes à : Brossard, Laval, Montréal et Québec
- Formations en entreprise, en ligne et webinaires
- Publications gratuites : *Convergence SST*, infolettre *SST Bonjour!*

Pour dirigeants, coordonnateurs et conseillers RH et SST, ingénieurs, contremaîtres et superviseurs, chefs d'équipe, comités SST et travailleurs

www.centrepatronalsst.qc.ca | 514 842-8401

LinkedIn | Suivez-nous!



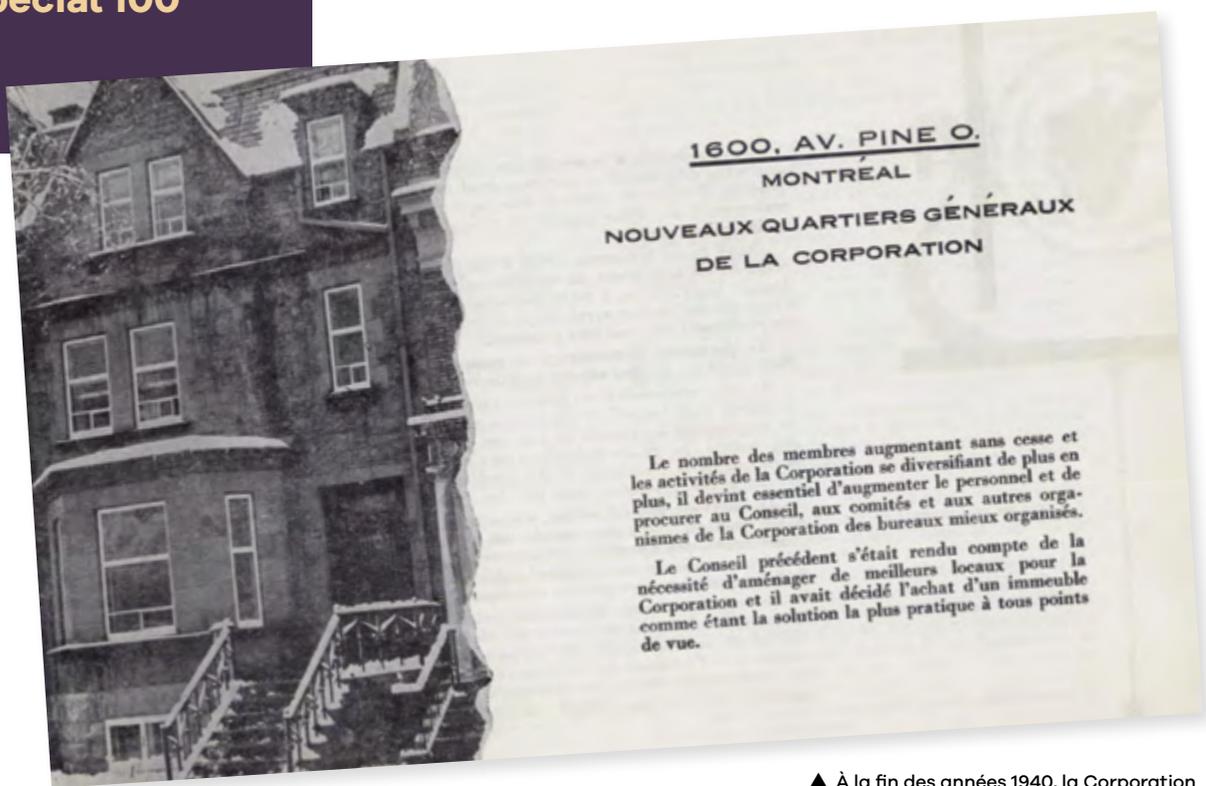
NOUVELLES FORMATIONS

- Contexte légal en SST au Québec
- Formation intensive en prévention
- Harcèlement psychologique au travail de A à Z Formation et 3 webinaires
- Mobilisation et équipe de travail
- Parcours de formations du superviseur en SST
- Travailleurs immigrants et la santé et sécurité au travail

NOUVEAU SERVICE

- Diagnostic de la prise en charge en prévention





▲ À la fin des années 1940, la Corporation s'éloigne du centre des affaires et s'établit sur l'avenue des Pins.
Source : Archives OIQ

Dans les archives de l'Ordre

Au cours des 100 dernières années, l'Ordre s'est transformé. Certaines unités administratives ont fusionné, d'autres se sont scindées et plusieurs sont nées. Comment les structures de l'Ordre et les rôles des employés ont-ils évolué? Comment les métamorphoses de la société québécoise ont-elles marqué les pratiques de l'Ordre?

Retour dans le temps avec nos chroniqueurs.

notre histoire
DE CIPQ
À OIQ

D'hier à aujourd'hui
 1920 - 2020

**L'Ordre des ingénieurs
 du Québec a 100 ans
 cette année.
 Voici quelques dates
 clés de son histoire.**



La CIQ lance *plan*,
 une revue destinée
 à l'ensemble des
 ingénieurs québécois.

Le sceau officiel
 des ingénieurs est
 adopté. Il permet
 d'authentifier les
 plans, rapports et
 documents produits
 par les ingénieurs.



**Danielle W.
 Zaïkoff** devient la
 première femme à
 présider l'Ordre.



Le 14 février,
**la Corporation
 des ingénieurs
 professionnels
 du Québec
 (CIPQ)** est créée.
 Au départ, 514
 membres y sont
 affiliés. En mai,
 Albert R. Décarry,
 ing., est élu
 président.

La CIQ devient
**l'Ordre des
 ingénieurs du
 Québec**, dans
 la foulée de la
 création du système
 professionnel sous
 l'égide de l'Office
 des professions du
 Québec.

Le gouvernement du
 Québec adopte la **Loi sur les
 ingénieurs** afin de protéger
 le public. La CIPQ devient la
 Corporation des ingénieurs
 du Québec (CIQ).

Le **Code de
 déontologie des
 ingénieurs** est adopté.
 Il remplace un code
 d'éthique qui datait
 de 1959.



Le **Grand Prix d'excellence** est créé. Il représente encore à ce jour la plus haute distinction décernée par l'Ordre. Camille A. Dagenais en est le premier lauréat.

Un nouveau programme d'accès à la profession entre en application. Il définit le statut de **candidat à la profession d'ingénieur (CPI)**, qui remplace le programme de juniorat.



À la suite de l'attentat de Polytechnique Montréal, **l'Ordre retire symboliquement 12 numéros** de la revue *plan*.

Les comités régionaux remplacent les sections régionales, créées en 1957. Ils assurent une présence active de l'Ordre dans les régions du Québec.

Grâce aux résultats du **Plan ING2020**, qui avait pour but de renforcer les mécanismes de protection du public de l'Ordre, la mise sous administration par le gouvernement dont l'Ordre faisait l'objet depuis juillet 2016 est levée.



L'Ordre crée sa première **fondation**. Pendant neuf ans, la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec fera la promotion des études dans le domaine du génie. En 2009, la Fondation revoit le jour.

Un **nouveau règlement** entre en vigueur pour faciliter l'accès à la profession aux professionnels formés en génie à l'étranger.

Le gouvernement du Québec dépose un **projet de loi** qui modernisera la *Loi sur les ingénieurs*.

ing.

À l'aube de ses 100 ans, l'Ordre dévoile une campagne de valorisation de la profession et renouvelle son identité visuelle, qui datait de 1989.

L'Ordre compte aujourd'hui **65 000 membres et futurs membres**.

La place du Génie est inaugurée au Vieux-Port de Montréal.

DU 3 FÉVRIER AU 31 MARS 2020

INSCRIPTION ANNUELLE

2020 → 2021



100 ans de l'Ordre
encore plus fiers d'être ing.

Dès le 3 février 2020, connectez-vous : membres.oiq.qc.ca

100^e
ANNIVERSAIRE

ing. Ordre
des ingénieurs
du Québec

**Continuez à faire partie de l'histoire
du génie québécois et portez
fièrement le titre d'ingénieur !**

FORMER. INNOVER. CONCEVOIR. Pour servir la société.



Au-delà du savoir, partager la passion et le rêve pour façonner le monde de demain.

La **Faculté de génie de l'Université de Sherbrooke** place les étudiantes et les étudiants au cœur de projets innovants et rassembleurs, liés à des besoins réels de la société.

Riches d'une formation par compétences, les futurs ingénieurs et ingénieures conjuguent audace et savoir pour faire fructifier, par des solutions durables, l'investissement de la collectivité.

Bon 100^e anniversaire !

[USherbrooke.ca/genie](https://Usherbrooke.ca/genie)

Nos secteurs de formation

Aérospatial • Bâtiment • Bio-ingénierie
Biotechnologique • Chimique • Civil • Électrique
Entrepreneuriat technologique • Environnement
Gestion de l'ingénierie • Imagerie médicale
Informatique • Mécanique • Nanotechnologies
Quantique • Robotique



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE



FAÇONNER L'AVENIR

les archives se racontent

Par Émilie Sénécal

Chef d'équipe
Gestion
documentaire

Raconter l'histoire de l'Ordre des ingénieurs du Québec, c'est aussi retracer certaines des transformations du Québec et de Montréal durant les 100 dernières années. Nous allons parcourir ensemble 100 ans d'une ville et d'une société en pleine évolution à travers les archives photographiques des bureaux de l'Ordre, et relever quelques-uns des changements ayant façonné le centre-ville de Montréal.

L'Ordre des ingénieurs du Québec voit le jour le 14 février 1920 sous l'appellation de Corporation des ingénieurs professionnels du Québec, après 33 ans d'efforts en ce sens. En effet, depuis 1887, les ingénieurs québécois étaient sous l'autorité de la Société canadienne des ingénieurs civils (devenue Engineering Institute of Canada en 1918) avant que le Québec adopte, 11 ans plus tard, un acte de loi restreignant la pratique de l'ingénierie aux seuls membres de la Société.

Au tout départ, la Corporation compte 514 membres. Elle établit ses bureaux rue Sainte-Catherine à Montréal, dans le Quartier latin. Ce quartier, aujourd'hui animé par les étudiants de l'Université du Québec à Montréal, était aussi à l'époque un centre intellectuel et universitaire important de l'Amérique française; il accueillait, entre autres, une filiale de l'Université Laval, l'École des hautes études commerciales et la bibliothèque Saint-Sulpice.



▲ Le 1^{er} avril 1972, la CIQ emménage dans un immeuble sur l'avenue du Président-Kennedy.
Photo : Archives OIQ



▲ En 2019, l'équipe de l'Ordre, composée alors de 200 employés quitte ses bureaux de la gare Windsor.
Photo : Luis Medina

Jusque dans les années 1940, ce faubourg bourgeois était très prisé de l'élite québécoise. Un déplacement du centre des affaires vers l'ouest de Montréal s'effectue avant le milieu du siècle, et l'Ordre choisit d'établir son bureau sur l'avenue des Pins, en face de l'Hôpital général de Montréal. Le Mille carré doré (ou *Golden Square Mile*) était le lieu de résidence des familles d'industriels et de financiers les plus influents du début du XX^e siècle, tels que Redpath ou Molson. Ce secteur se transforme peu à peu en centre économique pour ressembler au centre-ville que nous connaissons aujourd'hui. C'est en 1957 que l'Ordre se dote d'une section à Québec. Aujourd'hui, l'Ordre compte 11 comités régionaux.

Le siège social de l'Ordre restera 12 ans dans cet immeuble de l'avenue des Pins, avant de s'installer en 1967 sur la rue Mansfield, à quelques pas de l'Université McGill. L'Ordre est en pleine croissance durant les années 1970-2000; le nombre de membres passe d'environ 14 000 à 44 000, ce qui l'oblige à agrandir son équipe adéquatement pour assurer la protection du public et à changer d'emplacement régulièrement, toujours dans le centre-ville de Montréal.

Durant cette période, de nombreux changements sociaux se produisent au Québec et cela se ressent également à l'Ordre. Ainsi, en 1970, l'égalité est atteinte entre

les membres francophones et anglophones. Ces derniers étaient jusqu'alors majoritaires au sein de l'Ordre.

On peut également noter une progression de la présence des ingénieures au Québec depuis l'admission de la première femme en 1948, M^{me} E. R. Watson Linney, diplômée en génie électrique de l'Université McGill. En 1970, Danielle W. Zaïkoff devient la première femme nommée au Conseil d'administration. Celle-ci sera élue en 1975 à la présidence, devenant ainsi la première présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec. On compte environ 10 000 ingénieures membres de l'Ordre aujourd'hui.

En 2004, l'Ordre entreprend un nouveau grand déplacement pour s'installer dans le bâtiment historique de la gare Windsor. Avec sa prestigieuse histoire, cet édifice, parfait exemple de l'architecture néo-romane, abritera l'équipe de l'Ordre des ingénieurs pendant 15 ans.

En continuelle progression, l'équipe de l'Ordre atteint 200 employés en 2019 et effectue un retour dans le quartier des affaires. C'est maintenant au 6^e étage du 1801 de l'avenue McGill College, en plein cœur de ce quartier toujours aussi bouillonnant, que l'équipe de l'Ordre des ingénieurs du Québec, chaque jour, accomplit sa mission de protection du public québécois. ■



législation et juris- prudence

Par Marie-Julie
Gravel, ing.,
M. Sc. A.

Conseillère à la
surveillance de la
pratique illégale

En collaboration
avec M^e Patrick
Marcoux
Avocat

LA PRATIQUE ILLÉGALE AU DÉBUT DU SIÈCLE

Depuis quelques mois, nous avons introduit dans votre revue *plan* cette chronique, dont l'objectif est de vulgariser certains articles de la *Loi sur les ingénieurs* et de vous présenter des exemples qui illustrent les actions récentes de l'Ordre des ingénieurs du Québec en matière de surveillance et de prévention de la pratique illégale. Depuis l'instauration du Plan ING2020, les actions de l'Ordre se sont en effet intensifiées en cette matière. Pendant l'année financière 2018-2019, 54 poursuites ont ainsi été intentées pour des causes d'usurpation de titre et d'exercice illégal de la profession. Mais en a-t-il toujours été ainsi? L'Ordre se préoccupait-il de la surveillance de la pratique illégale dans ses premières années d'existence? Nos amis des archives sont allés fouiller les coffres pour nous et ont déniché quelques trésors. Nous vous proposons donc, pour cette chronique spéciale 100^e anniversaire, un petit voyage dans le temps.

AFFICHAGE ILLÉGAL À QUÉBEC

Ce signalement provient d'un employé du ministère des Transports, à Québec, qui avait envoyé la photo d'un garage de mécanique générale, situé sur la rue de la Couronne, dans le quartier Limoilou. Selon l'adresse, ce garage se trouvait à l'endroit où l'usine de Rothmans, Benson & Hedges se trouve actuellement.

Comme on peut le voir sur la photo, le propriétaire se présentait sur la façade de l'édifice comme ingénieur mécanicien-électricien. Dans une lettre datée du 24 février 1928, le registraire de la Corporation des ingénieurs du Québec, l'ancêtre de l'Ordre, lui écrit : « cesser immédiatement de vous annoncer comme "ingénieur" sur vos enseignes, votre papier à lettre, carte d'affaires, almanachs du téléphone et des adresses, etc., et qu'à défaut de ce faire de votre part, le conseil de la Corporation se verrait dans l'obligation de prendre des procédures légales contre vous pour protéger les droits et privilèges des membres de la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec ».

Cette histoire s'est terminée par la promesse du propriétaire de modifier dans les plus brefs délais les affiches et les annonces où figuraient le titre d'ingénieur. Dans sa lettre de réponse à la Corporation, le propriétaire a bien tenté d'obtenir un délai pour effectuer la correction sur les affiches extérieures, afin d'éviter d'avoir à « envoyer des peintres sur les routes, ce qui n'est pas pratique surtout en chemins d'hiver ». Les autorités de la Corporation n'ont toutefois pas accordé le délai demandé. On peut avoir une pensée pour le peintre qui partit en carriole pendant l'hiver 1928, sur les routes autour de Québec, pour effacer le mot ingénieur sur les affiches



◀ Dans les années 1920, la Corporation reçoit déjà plusieurs signalements pour des infractions comme l'utilisation du titre d'ingénieur par des non-membres.
Photo : Archives OIQ

de ce garagiste. Sa tâche n'a pas dû être facile, car selon Environnement Canada, la température moyenne en février 1928 a été de $-11,2^{\circ}\text{C}$ et il est tombé 46,5 cm de neige à Québec ce mois-là!

D'AUTRES EXEMPLES DE SIGNALEMENTS

Un compte rendu de réunion du Conseil d'administration en février 1924 nous en apprend un peu plus sur la nature des infractions signalées à cette époque ainsi que sur les conséquences potentielles pour les contrevenants. Il fait état de deux dossiers relatifs à des allégations de pratique illégale. Dans le premier cas, des plans de conception du système de chauffage du Collège de Beauharnois auraient été préparés par une personne qui n'était pas membre de la Corporation. Cette personne avait signé les plans en tant qu'« ingénieur en chauffage, I.E.C. ».

Le même compte rendu présente un autre dossier d'enquête concernant un individu qui utilisait le titre d'ingénieur civil, alors qu'il n'était pas encore membre de la Corporation. Selon le document, cet individu avait en effet échoué à l'examen d'admission, qui se déroulait à ce moment-là sur trois jours et qu'il fallait l'avoir réussi pour obtenir le titre d'ingénieur.

L'ACCUSÉ DEVRA PAYER UNE AMENDE DE...

Les amendes pour les infractions en matière de pratique illégale sont actuellement définies par le

Code des professions. Ces amendes ont été majorées en 2017; elles sont maintenant de 2500 à 62500\$ pour les individus et de 5000 à 125000\$ pour les personnes morales. Qu'en était-il au début du siècle?

Le compte rendu de la rencontre du Conseil d'administration du 2 février 1924 nous donne la réponse à cette question. Il indique que la Corporation a gagné une cause en cour contre une compagnie qui s'est vue condamnée à verser une amende de 100\$, plus les frais. De nos jours, cette somme correspond à une valeur de 1041\$, soit moins de la moitié de l'amende minimale imposée actuellement aux contrevenants. En augmentant le coût des amendes en juin 2017 – elles sont passées d'un minimum de 1000\$ à un minimum de 2500\$ –, le législateur a voulu refléter l'importance accrue accordée à ces infractions pour la protection du public.

PLUS ÇA CHANGE...

Ce petit voyage dans le temps nous permet de constater que les signalements comme ceux qui ont été rapportés dans les années 1920 sont encore malheureusement fréquents de nos jours. Ceci démontre que les gens ne connaissent pas bien les titres et les actes réservés en ingénierie au Québec. L'usurpation de titre représente en effet 33% des chefs d'accusation déposés, tandis que l'exercice illégal de la profession suit de près, avec 28%. Ces données nous rappellent l'importance de poursuivre les activités de prévention et de surveillance. ■

CPI | RENOUVELLEMENT ANNUEL

DU 3 FÉVRIER AU 31 MARS 2020

Un pas de plus vers votre titre d'**ing.**

Votre inscription au registre des CPI
doit être renouvelée chaque année.

Dès le 3 février 2020,
connectez-vous
à votre portail en ligne

accesprofession.oiq.qc.ca



100^e
ANNIVERSAIRE

ing. Ordre
des ingénieurs
du Québec

À votre tour de contribuer
à l'histoire du génie québécois!

PARTICIPEZ AU CONCOURS

LES VACANCES,

C'EST GÉNIAL !



FO FONDATION
de l'Ordre des ingénieurs
du Québec

Tirage le 13 février 2020

1^{er} Prix : Carte-cadeau voyage de 5 000 \$

2^e Prix : Carte-cadeau voyage de 2 500 \$

3^e Prix : Carte-cadeau voyage de 1 250 \$

Numéro de licence du tirage : RACJ-429793-1

Gagnez une de nos trois cartes-cadeaux voyage (5 000 \$, 2 500 \$ et 1 250 \$) et fabriquez vos vacances de rêve !

Valeur totale des prix à être tirés : 8 750 \$

Date et heure limites pour réclamer un prix :
3 avril 2020, 14 h

Lieux du tirage : Le Ministère
4521, boul. Saint-Laurent, Montréal (QC)
H2T 1R2, 21 h 30

Où réclamer votre prix :
1801, avenue McGill College,
6^e étage, Montréal (QC) H3A 2N4, 1-833-647-3647

Billet: 50 \$

Achat en ligne : foiq.qc.ca

LES JOURNÉES FORMATION DE L'ORDRE

6 h

Le travail et la gestion d'équipe

6 février 2020 au Cineplex Odeon Quartier DIX30 à Brossard

11 mars 2020 au Cineplex Colossus Laval

6 h de formation dans le confort d'une salle de cinéma pour **299 \$**

Pour information et inscription :

FORMATIONS.OIQ.QC.CA

Laila Haj, ing.
Membre depuis 2010

ing. Ordre
des ingénieurs
du Québec





le coin RH

Par Martine Ethier-Fournier, CRHA

Chef des ressources humaines à l'Ordre

LE MANUEL

DE L'EMPLOYÉ :

TÉMOIN D'UNE ÉPOQUE

En prévision de la célébration du 100^e anniversaire de l'Ordre, l'équipe des archives a apporté sa précieuse collaboration. Ma collègue archiviste a sorti des « boules à mites » une multitude de documents judicieusement conservés au fil des années, dont quelques manuels des employés...

À ma grande surprise, outre l'échelle salariale, le manuel des employés de 1979 contenait un seul et unique sujet relié aux ressources humaines : les vacances ! On prévoyait des vacances annuelles payées, « pour se reposer et se détendre », écrivait-on. On précisait aux employés de l'époque que ces vacances étaient nécessaires à leur efficacité et à la sauvegarde de leur santé. Sur ce point, le manuel des années 1970 serait tout aussi actuel et pertinent en 2020 ! On peut sans trop se tromper affirmer que la santé et le bien-être au travail sont des sujets qui préoccupent, encore aujourd'hui, les gestionnaires et les services des ressources humaines de nos organisations.

À la différence de ce que suggère notre trouvaille des années 1970, le gestionnaire ingénieur d'aujourd'hui peut sans aucun doute compter sur le soutien de son service des ressources humaines pour une multitude d'aspects qui vont bien au-delà des considérations administratives reliées

aux vacances des employés. Au même titre que les ingénieurs, les professionnels des ressources humaines font partie d'un ordre professionnel, lequel existe depuis 1973. Le rôle des professionnels en ressources humaines de vos organisations a beaucoup évolué au cours des dernières décennies, et vous pouvez aujourd'hui bénéficier de leurs judicieux conseils. Leurs champs d'expertise sont multiples.

LE FRAGILE ÉQUILIBRE ENTRE PRODUCTIVITÉ ET ÉQUITÉ

Inévitablement, le travail d'un gestionnaire est une tâche des plus accaparantes : jongler avec des carnets de projets, des parties prenantes exigeantes et des employés qui ont des attentes est une réalité quotidienne. Un des leviers vers la réussite, c'est le bonheur de votre équipe. En plus d'accorder un traitement juste, équitable et sans discrimination, la mise en place des pratiques gagnantes pour mobiliser vos troupes s'avère nécessaire. Plusieurs

SECTION C. 1 - Vacances annuelles

Les employés de l'OIQ ont droit à des vacances annuelles payées pour se reposer et se détendre. Ces vacances sont nécessaires à leur efficacité et à la sauvegarde de leur santé. Les vacances doivent être prises au cours de l'année suivant la période durant laquelle elles ont été obtenues, soit du 1er avril au 31 mars de l'année civile suivante.

SECTION C. 2 - Droit aux vacances annuelles

Les nouveaux employés n'ont pas droit aux vacances annuelles avant d'avoir terminé trois mois de service continu. À l'expiration de cette période, ils peuvent jouir d'un congé accumulé durant cette période, ainsi que du congé prévu lors de leur engagement.

Lorsqu'il y a un congé statutaire durant une période de vacances, l'employé a droit à une journée de vacances supplémentaire.

SECTION C. 3 - Période de vacances

Les employés doivent prendre leurs vacances durant la période comprise entre le 1er avril et le 31 mars suivant l'année durant laquelle ces vacances ont été accumulées.

Dans le cas, tout à fait exceptionnel, où par suite des exigences de travail ou de circonstances personnelles, l'employé ne peut prendre ses vacances (en tout ou en partie) durant la période

LE MANUEL
DU
S E C R É T A R I A T
D E L ' O I Q

/gn
5 juillet 1977

**ORDRE DES INGÉNIEURS
DU QUÉBEC**

2001, rue Université, 1er étage
Montréal (Québec) H3A 2H6
(514) 843-8141

MANUEL DE L'EMPLOYÉ

Mai 1984

◀ ▲ Au fil des ans, l'Ordre a élaboré différents manuels de l'employé.
Source : Archives OIQ

services des ressources humaines ont aujourd'hui intégré des rôles de partenaires d'affaires en gestion des ressources humaines (PARH) afin de mieux accompagner les gestionnaires des organisations pour lesquelles ils travaillent. Les PARH ont habituellement comme mandat de soutenir et d'outiller les gestionnaires afin que ceux-ci puissent naviguer dans la complexité des enjeux associés aux ressources humaines auxquels ils font face.

Si votre entreprise a adopté ce modèle d'affaires pour son service des ressources humaines, travaillez avec ce collègue PARH pour mettre en place des pratiques gagnantes dans votre équipe quant à l'échange d'information et au développement des compétences, et bien sûr pour installer des façons de faire qui encouragent la participation de vos employés.

PÉNURIE DE TALENTS ET FLEXIBILITÉ

La pénurie de main-d'œuvre a forcé moult entreprises à migrer vers l'ouverture et la flexibilité. Recruter et maintenir en poste une main-d'œuvre qualifiée est le défi commun à toutes les organisations du Québec. Les solutions passe-partout s'appliquant à tous et la rigidité des politiques en matière de ressources

humaines ne sont plus valables actuellement. Nul doute que gérer équitablement à travers toute cette complexité afin de ne pas créer d'injustice est une préoccupation pour tout gestionnaire. Offrir de la flexibilité à un jeune papa qui aurait besoin d'un peu plus de temps le matin avant d'arriver au boulot sans créer une marée de demandes auxquelles vous ne pourrez acquiescer demande réflexion, consultation, planification, et repose sur une politique flexible des heures de travail.

Encore une fois, travailler avec votre PARH, et ce, en collaboration avec vos collègues gestionnaires est assurément une avenue gagnante à exploiter pour créer un lieu de travail adapté aux réalités d'aujourd'hui, et ainsi vous permettre de mener à terme vos propres livrables qui mèneront au succès de votre employeur.

Vous pourrez contribuer à la création du *Manuel des employés 2020*, qui contiendra des chapitres consacrés au bien-être, à la mobilisation et à la flexibilité pour, comme l'indiquait si bien le manuel des années 1970, la sauvegarde de l'efficacité et de la santé. ◼

LE CODE

DE DÉONTOLOGIE

DES INGÉNIEURS,

D'HIER À AUJOURD'HUI

Les textes parlent de leur époque, et il en va de même pour le Code de déontologie des ingénieurs. Il est intéressant de voir que celui-ci a évolué avec la société québécoise au fil des décennies.

UN ANCÊTRE PRESQUE CENTENAIRE

C'est en mars 1923 que la première version d'un code de déontologie visant à encadrer la conduite professionnelle des ingénieurs est étudiée par le conseil d'administration (*The Council*) de la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec.

Intitulé *Code of ethics and method of interpreting and administering the code*, le texte jette déjà les bases de notions telles que les devoirs envers l'humanité, l'indépendance professionnelle, l'authentification des documents d'ingénierie ainsi que la conduite honorable et digne des membres de la Corporation.

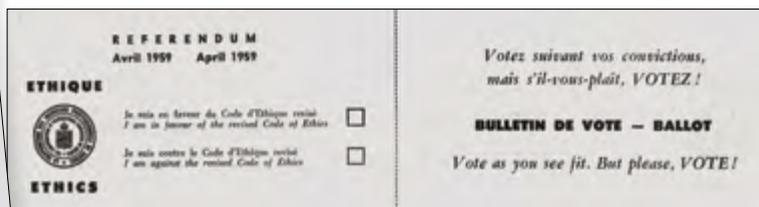
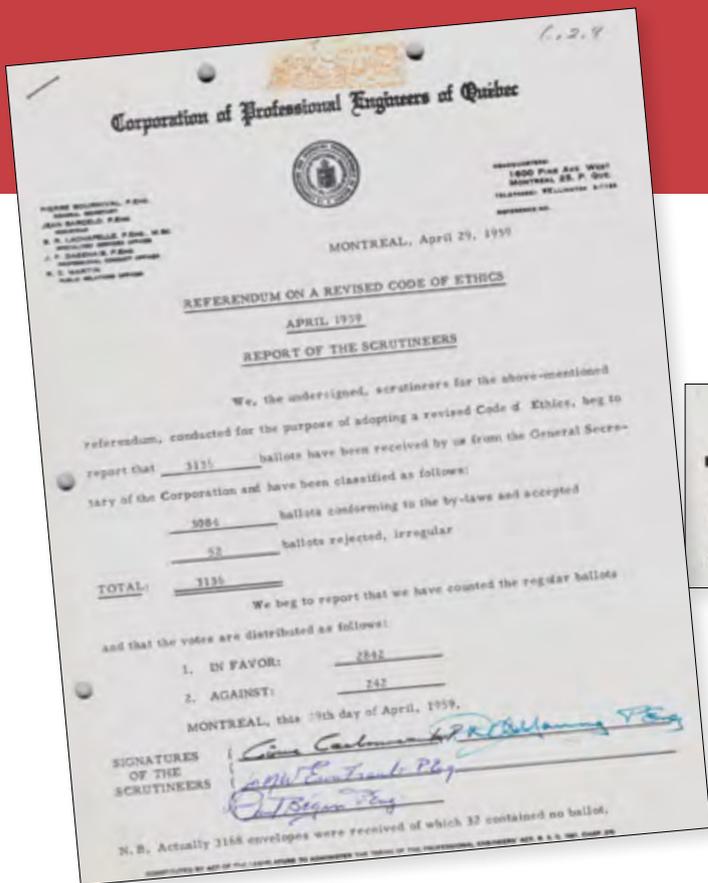
Adopté par l'assemblée générale de la Corporation au printemps 1924, le *Code of ethics* devient alors le premier code de conduite des ingénieurs du Québec; c'est l'ancêtre du Code de déontologie actuel.

UNE MISE À JOUR RÉVÉLATRICE

Trente-cinq ans plus tard, soit au printemps 1959, les membres de la Corporation adoptent par référendum, et par une écrasante majorité (92 %), un code d'éthique révisé. Ils se donnent alors un code non seulement doté d'une portée plus large et de dispositions renforcées, mais aussi plus facile à appliquer.

Fait à noter, et reflet des mentalités de l'époque, cette nouvelle version prévoit une disposition interdisant la syndicalisation des ingénieurs :

« 3.5 L'ingénieur n'acceptera pas de devenir membre d'une union ouvrière et ne participera comme tel à aucune forme d'activité syndicale. Il reconnaît que s'il en était autrement, il soutiendrait alors une philosophie et l'usage de méthodes de négociation incompatibles avec le vrai professionnalisme, telles que la grève, etc. »



◀ ▲ Au printemps 1959, la Corporation propose à ses membres un code d'éthique révisé.
Source : Archives OIQ

ET VINT LA RÉVOLUTION!

À l'été 1964, dans la foulée de la Révolution tranquille, le gouvernement du Québec adopte le nouveau Code du travail, qui prévoit notamment le droit à la syndicalisation et à la négociation collective pour tous les professionnels.

Dans les mois suivants, voulant éviter un long et coûteux débat juridique, la Corporation amende son code d'éthique et retire cette disposition antisyndicale. Néanmoins, dans une lettre adressée à ses membres, la Corporation exprime son désaccord avec la syndicalisation des ingénieurs et leur recommande de ne pas recourir à ce moyen.

Enfin, le Code de déontologie des ingénieurs dans sa forme actuelle est adopté en 1981, puis fait l'objet de quelques amendements mineurs en 1983, 1984 et 2002.

LES TEMPS CHANGENT, MAIS...

Un fait ressort au fil de ce cheminement : de tout temps, la conduite professionnelle des ingénieurs est demeurée une préoccupation centrale, d'abord de la Corporation et, par la suite, de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Les notions d'honneur, de dignité et de devoirs envers l'humanité ont toujours été présentes.

En lisant ces documents et plusieurs autres, nous comprenons que la déontologie évolue selon les

attentes de la société. Une conduite ou une pratique jadis considérée comme convenable ne l'est pas nécessairement aujourd'hui. Par exemple, les travaux de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (commission Charbonneau) ont mené à un profond changement de perception quant à ce qui est acceptable ou non en matière de « développement des affaires » et d'obtention de contrats publics au Québec.

Des pratiques visant à contrôler le marché ou encore le versement de « cadeaux » de toutes natures (voyages, repas au restaurants, billets de spectacles, parties de golf, contributions politiques, etc.) pouvaient autrefois être justifiables et simplement qualifiées de renvois d'ascenseur, d'incitatifs ou de témoignages de reconnaissance. Aujourd'hui, ces mêmes pratiques sont vues comme indéfendables et sont décrites comme des actes de collusion, de corruption ou de malversation.

... LES RESPONSABILITÉS DEMEURENT!

La déontologie est évolutive et elle s'inscrit toujours dans son époque. Chaque ingénieur est personnellement responsable d'adopter une conduite professionnelle qui embrasse les valeurs sociétales contemporaines. Avoir le privilège de détenir un titre professionnel, c'est s'engager à maintenir un haut degré d'honneur et de dignité, mais aussi s'acquitter de ses obligations professionnelles avec intégrité. ■

Il y a 100 ans, le génie québécois faisait déjà couler beaucoup d'encre. Mais quels sujets retenaient l'attention des médias? Tour d'horizon des sujets qui ont fait l'actualité en 1920



▲ Le barrage Gouin après 1957. Il fait partie de ceux sur lesquels les ingénieurs travaillaient en 1920.

Photo : Archives Hydro-Québec

14 février 1920

Résumé des développements hydroélectriques dans la province de Québec

La Commission des eaux courantes de la province de Québec fait la une de *La Presse*. Parmi ses membres, on compte des ingénieurs tels que M. O. Lefebvre, ingénieur civil, ingénieur en chef et secrétaire de la Commission, M. W. J. Bishop, ingénieur civil, ainsi qu'Arthur Amos, ingénieur civil, qui travaillent d'arrache-pied sur de « remarquables travaux de barrage et d'emmagasinage sur nos cours d'eau ».

20 mai 1920

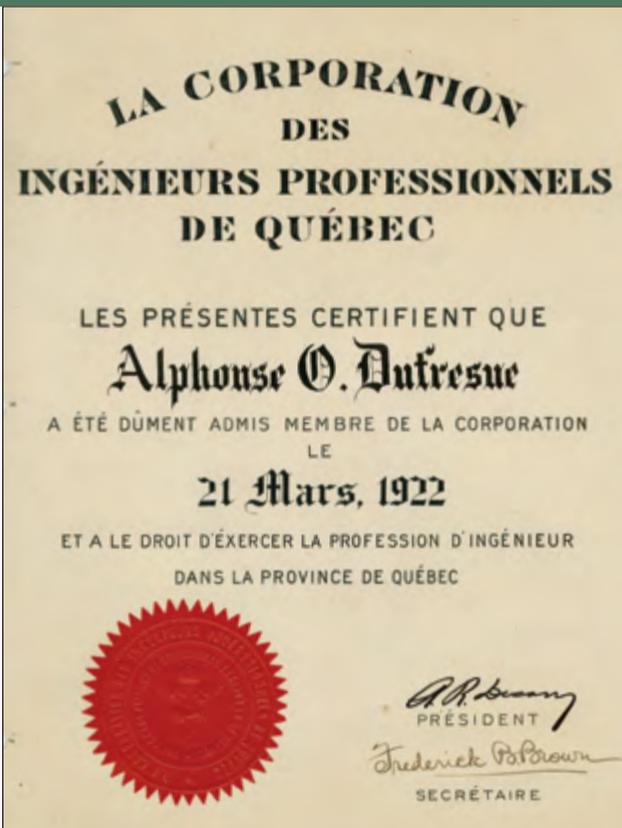
Première diffusion en direct d'une émission musicale

C'est à l'occasion d'une rencontre annuelle des membres de la Société royale du Canada que la station XWA diffuse sa première émission annoncée publiquement grâce au système Magnavox. Dans les locaux de la station, à Montréal, l'ingénieur M. J. O. G Cann communique avec l'auditoire avant que la cantatrice Dorothy Lutton chante pour les membres réunis à l'hôtel Château Laurier, à Ottawa, soit à plus de 165 kilomètres de Montréal. Plusieurs journalistes rendent compte de l'expérience dans les journaux. Grâce à cette médiatisation, de nombreux Canadiens découvrent un tout nouveau média, la radio. Même si la transmission sonore n'atteint pas la perfection, l'expérience suffit néanmoins à provoquer, au cours des mois suivants, une demande accrue de postes de radio chez les détaillants.



▲ Deux ans après cette première, Jack Dempsey, champion de boxe poids lourds, communique avec les Montréalais en direct.

Photo : Bibliothèque et Archives Canada / C-066695



▲ Deux ans après la fondation de la CIPQ, Alphonse O. Dufresne, futur sous-ministre du Bureau des mines, reçoit son certificat.
Source : BANQ Sept-Îles, fonds Famille Dufresne (P70,S1,SS1,SSS8,D3)

28 mai 1920

Première assemblée générale de la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec (CIPQ)

Trois mois après la fondation de la CIPQ, l'assemblée générale de la succursale de Montréal de l'Institut des ingénieurs du Canada élit le conseil provisoire de l'association comme premier conseil de la CIPQ. Ce conseil provisoire avait entrepris tout le travail préparatoire de législation, autorisant l'incorporation de l'association. Par la suite, les règlements de la Corporation sont adoptés, et le tout premier président, Albert R. Décary, est élu. Il présidera la Corporation jusqu'en 1938.

22 août 1920

Destruction du pont Victoria par un incendie

Un incendie ravage le pont Victoria, à Montréal, obligeant les usagers à avoir recours au transport maritime pour traverser le Saint-Laurent. Cet incendie va pousser les gouvernements fédéral et provincial à étudier l'idée de construire un autre pont ou de trouver un moyen quelconque pour faciliter la traversée du fleuve. Dix ans plus tard, le pont Jacques-Cartier est inauguré.



▲ Pont Victoria, avec vue vers le sud, après la réouverture à la suite de l'incendie
Photo : Archives de la Ville de Montréal, cote CA M001 BM042-Y-1-P2704



encadrement professionnel

Par Jean Lavoie, ing.

Président du
Comité d'inspection
professionnelle

L'INSPECTION

PROFESSIONNELLE

AU FIL DU TEMPS

Nombreux sont les ingénieurs qui ont donné leur temps pour répondre aux objectifs du Comité d'inspection professionnelle et partagé leur expertise. J'aimerais profiter du 100^e anniversaire de l'Ordre pour les en remercier. Ensemble, nous avons accompli des actions concrètes afin que la pratique des ingénieurs soit synonyme d'excellence; il en va de la protection du public. Aujourd'hui, le génie québécois est reconnu mondialement et nous poursuivons sans cesse notre quête d'excellence. Le public le mérite, et les membres de notre profession aussi.

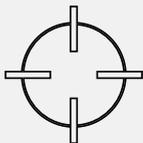
LA COMPÉTENCE D'ABORD

1974

Le *Code des professions* impose aux ordres professionnels la formation d'un comité d'inspection professionnelle.

1976

L'Ordre adopte un règlement établissant le Comité d'inspection professionnelle.



UNE MISSION

Le génie change, mais la mission de l'inspection professionnelle reste la même : surveiller l'exercice du génie, tout en contribuant au développement d'une pratique professionnelle axée sur l'excellence et l'amélioration continue des compétences.

LE PROGRAMME DE SURVEILLANCE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION



1973

Les priorités étaient :

- ▶ les visites de surveillance générale ;
- ▶ les visites de reclassement ;
- ▶ les visites de réadmission.

2020

Une nouvelle méthode d'inspection à l'image du génie d'aujourd'hui :

- ▶ une équipe de 22 inspecteurs mène des rencontres axées sur la pratique professionnelle ;
- ▶ chaque inspecteur rencontre les membres occupant des fonctions dans le domaine de pratique correspondant à son expertise
- ▶ la priorité repose sur l'inspection des membres travaillant dans des domaines jugés à risque.

1987-1988

Les objectifs étaient de :
525 visites de **groupe** afin de rencontrer 1900 ingénieurs.

2019-2020

Les objectifs sont de :
3 000 visites d'inspection **individuelle exclusivement**.

L'OPINION DES MEMBRES



1997

47% des membres estimaient que l'inspection leur avait donné l'occasion d'améliorer leur pratique professionnelle.

2019

Aujourd'hui, selon un sondage post-inspection, **95%** des membres estiment que l'inspection professionnelle leur a permis d'améliorer leur pratique.

LA NOUVEAUTÉ DE 2019-2020 EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DE L'EXERCICE



Le questionnaire d'autoévaluation

Objectifs :

- ▶ prévention et information sur les obligations professionnelles ;
- ▶ autovalidation du niveau de maîtrise des connaissances générales requises dans l'exercice de la profession et détermination des notions à approfondir ;
- ▶ activités de formation continue reconnue.

Cible pour 2019-2020 : 2 000 ingénieurs

1^{er} résultat : Selon un sondage, 96 % des ingénieurs estiment que les sujets abordés dans le questionnaire étaient pertinents pour leur pratique professionnelle. Surveillez le prochain numéro de *plan* pour en savoir plus.

POURQUOI S'IMPLIQUER DANS LES COMITÉS RÉGIONAUX ?

Les 11 comités régionaux ont pour but d'assurer une présence active de l'Ordre au Québec. À travers cette structure, l'Ordre travaille en étroite collaboration avec des membres bénévoles qui organisent des activités visant à répondre aux réalités des ingénieurs des différentes régions du Québec. Il y a plusieurs avantages à faire partie des comités régionaux. Deux membres anciennement bénévoles qui ont accédé à des postes du Conseil d'administration de l'Ordre nous en parlent.

Par Jocelyne Hébert



Michel Paradis, ing., M. Sc.

Directeur de la Direction des matériaux d'infrastructures et de la Direction générale du laboratoire des chaussées, à Transports Québec

Président du comité régional de Québec-Chaudière-Appalaches de 2013 à 2016 et membre du Conseil d'administration de l'Ordre de 2016 à 2018

M. P. : « Je me suis toujours impliqué d'une façon ou d'une autre, cela apporte un complément à mon travail dont j'ai besoin. J'aime voir autre chose, d'autres gens.

Lorsque le modèle actuel des comités régionaux a été implanté, il y a quelques années, cela m'a intéressé de contribuer à bâtir le nouveau comité régional de Québec-Chaudière-Appalaches. À titre de président, j'ai organisé des activités et des formations pour les ingénieurs. Mon réseau de contacts s'est décuplé : les activités

m'ont fait rencontrer des ingénieurs des principales industries de ma région et de différents domaines du génie.

**« J'ai acquis une meilleure
vue d'ensemble de la
sécurité du public et du rôle
de l'Ordre ; cela a élargi
mes horizons. »**

– Michel Paradis, ing.

« Ce qui est très important pour moi, c'est que j'ai pu faire la promotion de ma profession et transmettre ma passion du génie en allant rencontrer des jeunes dans les écoles. C'est très valorisant et stimulant : on parle de son travail, on sème une graine dans l'esprit des jeunes.

« Le comité régional m'a aussi donné l'occasion de rencontrer à quelques reprises la présidente de l'Ordre, Kathy Baig, et d'être au fait du travail du

Conseil d'administration. Quand un poste s'est ouvert au Conseil, j'ai fait part de mon intérêt et j'ai pu y siéger pendant deux ans. Le génie étant un travail très technique, cette fonction m'a procuré un regard différent sur la profession, sur ses grands enjeux et sur les décisions à prendre. J'ai acquis une meilleure vue d'ensemble de la sécurité du public et du rôle de l'Ordre ; cela a élargi mes horizons.



Nathalie Martel, ing., M. Sc. A., PMP

Assistante-directrice, ouvrages municipaux et réseaux routiers
du Service de l'ingénierie, à la Ville de Laval

Présidente du comité régional de Laval-Laurentides-Lanaudière
de 2017 à 2019 et membre du Conseil d'administration de l'Ordre
depuis 2019

N. M : « À l'époque de la commission Charbonneau, j'ai été tentée de m'impliquer dans l'Ordre. Je voulais en savoir davantage sur ce qu'il faisait, et je souhaitais surtout aider à valoriser la profession, dont l'image était malmenée dans l'opinion publique.

**« J'ai notamment fait
en sorte que les membres
puissent développer leurs
compétences relationnelles. »**

– *Nathalie Martel, ing.*

« J'ai commencé par faire la promotion de la profession dans les écoles secondaires et les cégeps en 2013. J'ai aimé rencontrer les jeunes : ils sont allumés et plusieurs étaient très intéressés par le génie. J'avais l'impression de les aider à s'orienter dans leur choix de carrière.

« En qualité de présidente du comité régional Laval-Laurentides-Lanaudière, j'ai notamment fait en sorte que les membres puissent développer leurs compétences relationnelles. J'ai aussi coordonné les activités offertes et pris part aux Soirées reconnaissance, le tout en vue de favoriser le rapprochement entre les membres et l'Ordre. Ce fut un vrai plaisir d'assumer ce rôle, car l'équipe du comité était extraordinaire.

« Comme je désirais m'engager de manière différente, ma participation au comité régional m'a amenée, en 2019, à poser ma candidature pour un siège au Conseil d'administration de l'Ordre. Durant mon mandat, je veux contribuer à faire avancer la modernisation de la *Loi sur les ingénieurs*, à promouvoir la place des femmes en génie et à accroître la visibilité de l'Ordre et de la profession sur la place publique. Les questions qui touchent les jeunes qui se destinent à pratiquer le génie et les professionnels formés à l'étranger me tiennent aussi à cœur. Je pense, avec humilité, que j'y apporte mon grain de sel. » ■

Permis d'ingénieurs délivrés par le Comité d'admission à l'exercice de l'Ordre des ingénieurs de Québec du 28 octobre au 8 décembre 2019

Abou-Jaoudé, Simon	Bulmer, Matthew*	Garza, Guillermo	Letarte, Marilou	Robles Stefoni, Lucia
Adjaout, Abdelkrim	Buteau, Hughes	Gaudreau, Charles-	Létourneau, Elisabeth	Nieve
Afandonougbo, Kodjo	Campillo Ramirez, José	André	Liu, Rubo	Rochon, Cédrik
Albégre, Antony	Manuel	Gauvreau, Maxime	Longpré, Charles	Rollier, Julien
Arseneau, Flavie	Canabal Garzon, Andres	Gélinas, Julien	Louazel, Frédéric	Roseberry, Keven
Madison	Felipe	Georgos, Abdulmasih	Lozano Toscano, Hector	Rossignol Jenei, Shawn
Aubertin, David Robert	Carignan, Vincent	Gervais, Guillaume	Julian	Rougabi, Belal
Aubuchon, Pierre	Carpentier, Caroline	Giguère, Philippe	Magnide, Eddie	Rouhana, Juliano-Leroi
Auger, Mireille	Cassoff, Jeffrey	Gilbert, Malcolm	Malo, Jean-François	Rouillier, Benjamin
Aytan, Sidoine	Caya, Pierre-Luc	Girard, Alexandre	Manchev, Yavor	Roy, Jimmy
Azanfack Achoundon,	Chabot, Christopher	Girard, Nicolas	Manzano, Gretchen Irish	Roy, Nicolas
Armand	Champagne, Sylvain	Girard, Sébastien	Marcil, Jean-Simon	Ruel, Vincent
Badjou, Hocine	Charron-Tousignant,	Godard, Myrane	Martel, Jean-Bernard	Saint Fort, Luc
Bandeira de Oliveira,	Yannick	Gomez, Elizabeth	Martineau, Frédéric	Salazar Pena, Juan
Gustavo Cezar	Chatillon-Desjardins,	Gomez Lara, Henry	Martinetto, Olivier*	Ernesto
Baré Contreras, Milena	Yohan	Alberto	Ménard, Elise	Salomon, Hubert Junior
Kalzou	Chebl, Nicolas	Gonthier, Francois	Métivier, Simon	Séguin, Eric
Baroudi, Marie-Lou	Chénier-Gaudreau,	Gosselin, Charles-	Meziane, Omar	Seradni, Sanaa
Barry-Marcheterre,	Vincent	Antoine	Miller, Olivier	Serravalle, Simon
Quentin	Claveau, Mathieu	Goudreault, Luc	Miousse-Couture,	Shink, François
Bastien-Garant,	Cormier, Vincent	Goyer, Jérôme	Alexandra	Simon, Marc-Olivier
Gaspard-Félix	Cornélie, Matthieu	Grégoire, Jean-François	Mireault, Pierre-Luc	Simoussa, Linda
Batchabani, Essoyeke	Coté, Sébastien	Grenier-Lévesque, David	Morin, Eugène	Siteke, Santer-ken
Batty, Michael	Côté, Etienne	Guay, Julie	Mouminoux, Nicolas*	Slavov, Kaloyan
Beaudette, Kathy	Coulombe, Tommy	Guay, Julien	Nassar, Ali Abdel Fattah	Solecki, Jimmy
Beaudoin, Nicolas	Couture, Mathieu	H.-Fontaine, Guillaume	Neri, Grégory*	Soussanieh, Fadel
Beaudry-Forgues, Chloé	Daneault, Pierre-Luc	Habib, Denis	Ng, Elliot Hon-Yuan	Sow, Abdoul Rahim
Bédard, Frédéric	Dansereau, Eric	Hagopian, Rafi Sarkis	Ng, Nathalie	St-Arnaud, Olivier
Bégin Vézina, Jean-	Daza Herrera, Alexander	Halabi, Rachid	Normand, Félix	St-Gelais, Catherine
Philippe	De Pretis, Christopher	Hammedi, Riadh	Ojeda Quintanilla,	St-Laurent, Yannick
Bel Hadj, Imen	Deku, Koffi	Hammi, Habib	Alvaro Rodrigo	St-Pierre, David
Bélisle, Amélie	Demers, Charles Laurent	Jabri, Zakaria	Ouellet, Nicolas	Stutz, Shaun
Benhaik, Alla Eddine	Demers, Marc	Jansen, Amélie	Pageau, Guillaume	Tadros, Peter
Benoit, Osée	Demers-Giroux, Bruno	Jupin-Langlois,	Pandey, Dhananjay*	Talbot, Catherine
Bergeron, Jean-François	Desjardins, Caroline	Sébastien	Paré, Charles-Étienne	Taleb, Abderrahim
Bergeron, Vanessa	Deypalubos, Michael	Jutras, Philippe	Paré, Marjorie	Younes
Bertrand, Benoît*	Dionne, Nicolas	Kaabia, Bassem	Parzybut, Jérémy	Tessier, Simon
Bérubé, Simon	Doré-Morin, Julien	Kaddissi, Marc	Patoine, Véronique	Tétreault, Louis-Philippe
Blacklock, Melinda	Dorval, Valérie	Khefacha, Moez	Pelchat, Jérémy	Thibodeau, François
Blais-Morin, Jérôme	Doyon, Etienne	Knowles, Matthew*	Pelletier, Marc-Olivier	Thomas, Ludovic
Blanchard, Luc-Olivier	Dubeau-Lavoie, Jasmin	Koudolo, Daniel	Perron, Olivier	Tonge, Genell
Blouin, Anthony	Duchesne, Mykaël	Koval, Ihor	Petzl Lorenz, Carlos	Toupin, Marc-Antoine
Boisclair, François	Dumont, Mathieu	Kpossou, Gillis	Henrique	Trempe, Pierre-Olivier
Boisvert, Pier-Luc	Durocher, Marc-André	Labrie, Justin	Picard, Maxime	Trudel, Jérôme
Bolduc-Teasdale,	Dussault-Matte, Marc	Lafortune, Jacob	Pichard, Florent	Trudel, Philippe
François	Dutour, Grégory	Lafrance, Jérôme	Pichirallo, Joey	Turcot, Jean-Philippe
Bordas, Charles	El Khamlichi, Youssef	Lajoie, Patrice	Picone, Carmelo	Vahidinasab, Maryam
Bouchard, David Roland	El Nemr, Guy-Karam	Lajoie-Gravelle, Samuel	Pinkos, Antoine	Valiquette-Bertz,
Gilbert	Eury, Gwendal	Lambert, Émilie	Poncet, Sébastien	Michael
Bouchard, Jean-Simon	Evangelista da Silva,	Lamothe, Charles	Poon, EdwardHamilton*	Vera Infante, Maria
Boucher, Xavier	Rodrigo Ramaciotti	Lamothe, Jacob	Potash, Matthew	Eugenia
Boudreault, Samuel	Fakiri, Hicham	Larivière-Roux, Maxime	Pouliot Renaud, Vincent	Vieira, Alexander
Bouhsane, Mohammed	Falardeau, Jean-Philip	Laroche, Jean-Louis	Poulot, François*	Vigeant, Alexandre
Bourassa, Mathieu	Fallu, Jessy	Larose, Alain	Quach, Delphine	Vulliet, Flavien
Bourget, Marjolaine	Fily-Paré, Isabelle	Larose, Alexandre	Querry, Olivier	Waymel, Frédéric*
Bousquet, Nicolas*	Fortin, Simon-D.	Larrivée, Joanie	Ramadin, Ramsing	Wilson, Maxime
Bousseau, Rémy	Fréchette, Cédrick	Lassonde, Karl	Rancourt, David	Wong Mew Wah, Andy
Brideau, William	Fuentes, Thomas	Lauer, Anne-Sophie	Raptis, Aristotelis	Yaacoub, Karine
Brière, Vincent	Gagnon, Jeason	Lauzé, Maxime	Ratté, Guillaume	Yahyaoui, Issam
Brière Provencher,	Gagnon, Louis-Charles	Lefrançois, Julie	René-Laforest, Frédéric	Younan, Emile
Martin	Gandhi, Kalpeshkumar	Léger, Maverick	Françis	
Brouillard, Jérémy	Garcia Cavero, Roger	Lemay, Pier-Luc	Robinson, Patrick	
Brown, Vincent	Ivan	Lemieux, Alex	Robitaille, Patrick	
Brownrigg, Samuel	Gardes, Sabrina	Lemrini, Brahim		



informez-vous

VOUS N'AVEZ PAS FOURNI À L'ORDRE UNE ADRESSE COURRIEL ?

Vous devez fournir à l'Ordre une adresse courriel, laquelle doit être établie à votre nom (art. 60 du *Code des professions*). Cette adresse doit être fonctionnelle et vous permettre de recevoir les communications de l'Ordre.

VOUS DÉMÉNAGEZ OU CHANGEZ D'EMPLOI ?

Vous devez aviser le secrétaire de l'Ordre de tout changement relatif à votre statut, à vos domiciles résidentiel et professionnel, aux autres lieux où vous exercez la profession et à votre adresse courriel, si nécessaire, et ce, dans les 30 jours du changement (art. 60 du *Code des professions*).

VOUS AVEZ ÉTÉ DÉCLARÉ COUPABLE D'UNE INFRACTION CRIMINELLE OU PÉNALE OU FAITES L'OBJET D'UNE POURSUITE CRIMINELLE ?

Vous devez informer le secrétaire de l'Ordre que vous avez été déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger, d'une infraction criminelle ou disciplinaire ou que vous faites l'objet d'une poursuite pénale pour une infraction passible de cinq ans d'emprisonnement ou plus, et ce, dans les 10 jours où vous êtes informé de la décision ou, selon le cas, de la poursuite (art. 59.3 du *Code des professions*).

Pour apporter des modifications à votre profil, rendez-vous sur le site oiq.qc.ca

AVIS DE DÉCÈS

du 29 octobre au 12 décembre 2019
(période de réception des avis)

L'Ordre des ingénieurs du Québec offre ses sincères condoléances aux familles et aux proches des ingénieurs décédés suivants :

POTVIN, KAVEN

Saint-Félix-d'Ostis

BRISSON, HAROLD

Val-d'Or

SIMIC, DRASKO

Saint-Jérôme

LOPEZ, PETER

Québec

Pour nous informer du décès d'un membre, veuillez écrire à l'adresse suivante : sac@oiq.qc.ca



examen professionnel

AVIS

À TOUS LES INGÉNIEURS
STAGIAIRES, JUNIORS ET CPI

Conformément au Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec, les prochaines séances d'examen auront lieu comme suit :

MONTRÉAL SAMEDI 22 FÉVRIER 2020, 9 H

Date limite d'inscription : 22 janvier 2020

TROIS-RIVIÈRES SAMEDI 7 MARS 2020, 13 H

Date limite d'inscription : 7 février 2020

ROUYN MERCREDI 11 MARS 2020, 18 H 30

Date limite d'inscription : 11 février 2020

MONTRÉAL SAMEDI 21 MARS 2020, 9 H

Date limite d'inscription : 21 février 2020

GATINEAU SAMEDI 4 AVRIL 2020, 13 H

Date limite d'inscription : 4 mars 2020

QUÉBEC VENDREDI 24 AVRIL 2020, 13 H

Date limite d'inscription : 25 mars 2020

Pour vous inscrire à l'une de ces séances, vous devez utiliser la fiche d'inscription que vous trouverez sur notre site Internet à la rubrique *Je suis – membre de l'Ordre – Juniorat*. Pour en savoir plus, vous pouvez communiquer avec le Service à la clientèle aux numéros suivants : 514 845-614 1 ou 1 800 461-6141, poste 2398.

En conformité avec la Politique linguistique de l'Ordre, les candidats à l'examen professionnel peuvent, à leur choix, passer les épreuves soit en français, soit en anglais. Le document Notes préparatoires à l'examen est disponible uniquement en français.

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (RLRQ., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 10 octobre 2019, **M. Frédéric Chartrand, ing.** (membre n° 127468), dont le domicile professionnel est situé à Saint-Sauveur, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Protection incendie

« PRONONCER la limitation volontaire d'exercice de l'ingénieur Frédéric Chartrand (membre n° 127468), concernant le domaine de la protection incendie. Conséquemment, il n'est plus autorisé à poser dans ce domaine les actes professionnels suivants : donner des consultations et des avis, faire des mesurages, des tracés, préparer des rapports, calculs, études, dessins, plans, devis, cahiers des charges, et d'inspecter ou surveiller des travaux »

Cette limitation du droit d'exercice de l'ingénieur Frédéric Chartrand est en vigueur depuis le 10 octobre 2019.

Montréal, ce 11 novembre 2019

M^e Pamela McGovern, avocate
Secrétaire de l'Ordre

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (RLRQ., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 10 octobre 2019, **M. Mathieu Rouleau, ing.** (membre n° 137825), dont le domicile professionnel est situé à Chicoutimi, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Protection incendie

« PRONONCER la limitation volontaire d'exercice de l'ingénieur Mathieu Rouleau (membre n° 137825), concernant le domaine de la protection incendie. Conséquemment, il n'est plus autorisé à poser dans ce domaine les actes professionnels suivants : donner des consultations et des avis, faire des mesurages, des tracés, préparer des rapports, calculs, études, dessins, plans, devis, cahiers des charges, et d'inspecter ou surveiller des travaux. »

Cette limitation du droit d'exercice de l'ingénieur Mathieu Rouleau est en vigueur depuis le 10 octobre 2019.

Montréal, ce 11 novembre 2019

M^e Pamela McGovern, avocate
Secrétaire de l'Ordre et directrice des affaires juridiques

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (RLRQ., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 10 octobre 2019, **M. Gilles Marcotte, ing.** (membre n° 30623), dont le domicile professionnel est situé à Val d'Or, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Assainissement autonome des eaux usées domestiques

« PRONONCER la limitation volontaire d'exercice de l'ingénieur Gilles Marcotte (membre n° 30623), concernant le domaine de l'assainissement autonome des eaux usées domestiques. Conséquemment, il n'est plus autorisé à poser dans ce domaine les actes professionnels suivants : donner des consultations et des avis, faire des mesurages, des tracés, préparer des rapports, calculs, études, dessins, plans, devis, cahiers des charges, et d'inspecter ou surveiller des travaux. »

Cette limitation du droit d'exercice de l'ingénieur Gilles Marcotte est en vigueur depuis le 10 octobre 2019.

Montréal, ce 11 novembre 2019

M^e Pamela McGovern, avocate
Secrétaire de l'Ordre

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (RLRQ., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 10 octobre 2019, **M. Réal Baribeau, ing.** (membre n° 103588), dont le domicile professionnel est situé à Amos, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Assainissement autonome des eaux usées domestiques

« PRONONCER la limitation volontaire d'exercice de l'ingénieur Réal Baribeau (membre n° 103588), concernant le domaine de l'assainissement autonome des eaux usées domestiques. Conséquemment, il n'est plus autorisé à poser dans ce domaine les actes professionnels suivants : donner des consultations et des avis, faire des mesurages, des tracés, préparer des rapports, calculs, études, dessins, plans, devis, cahiers des charges, et d'inspecter ou surveiller des travaux. »

Cette limitation du droit d'exercice de l'ingénieur Réal Baribeau est en vigueur depuis le 10 octobre 2019.

Montréal, ce 11 novembre 2019

M^e Pamela McGovern, avocate
Secrétaire de l'Ordre

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (RLRQ., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 14 novembre 2019, **M. Michel Walsh, ing.** (membre n° 31679), dont le domicile professionnel est situé à LaSalle, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Charpentes et fondations en béton

« DE PRONONCER la limitation volontaire d'exercice de l'ingénieur Michel Walsh (membre n° 31679), concernant le domaine des charpentes et fondations en béton. Conséquemment, il n'est plus autorisé à poser dans ce domaine les actes professionnels suivants : donner des consultations et des avis, faire des mesurages, des tracés, préparer des rapports, calculs, études, dessins, plans, devis, cahiers des charges, et d'inspecter ou surveiller des travaux. »

Cette limitation du droit d'exercice de l'ingénieur Michel Walsh est en vigueur depuis le 14 novembre 2019.

Montréal, ce 16 décembre 2019

M^e Pamela McGovern, avocate
Secrétaire de l'Ordre

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (RLRQ., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 14 novembre 2019, **M. François Pelletier, ing.** (membre n° 120264), dont le domicile professionnel est situé à Lévis, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Génie parasismique et assemblages métalliques

« DE PRONONCER la limitation volontaire d'exercice de l'ingénieur François Pelletier (membre n° 120264), concernant le domaine du génie parasismique et assemblages métalliques. Conséquemment, il n'est plus autorisé à poser dans ce domaine les actes professionnels suivants : donner des consultations et des avis, faire des mesurages, des tracés, préparer des rapports, calculs, études, dessins, plans, devis, cahiers des charges, et d'inspecter ou surveiller des travaux. »

Cette limitation du droit d'exercice de l'ingénieur François Pelletier est en vigueur depuis le 14 novembre 2019.

Montréal, ce 16 décembre 2019

M^e Pamela McGovern, avocate
Secrétaire de l'Ordre et directrice des affaires juridiques

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (RLRQ., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 14 novembre 2019, **M. Robert Lafontaine, ing.** (membre n° 34337), dont le domicile professionnel est situé à Trois-Rivières, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Charpentes en acier et charpentes et fondations en béton

« DE PRONONCER la limitation volontaire d'exercice de l'ingénieur Robert Lafontaine (membre n° 34337), concernant le domaine des charpentes en acier et charpentes et fondations en béton. Conséquemment, il n'est plus autorisé à poser dans ce domaine les actes professionnels suivants : donner des consultations et des avis, faire des mesurages, des tracés, préparer des rapports, calculs, études, dessins, plans, devis, cahiers des charges, et d'inspecter ou surveiller des travaux, autrement que sous la direction et surveillance immédiates d'un ingénieur.

MALGRÉ cette limitation à son droit d'exercice, il est PERMIS à Robert Lafontaine, ing. (membre n° 34337) de poser les actes professionnels suivants : donner des avis, consultations, faire des mesurages, tracés, préparer des rapports, inspecter ou surveiller des travaux dans ce domaine, pour des tâches et des responsabilités en inspection et surveillance de travaux (aucune conception ni vérification). »

Cette limitation du droit d'exercice de l'ingénieur Robert Lafontaine est en vigueur depuis le 14 novembre 2019.

Montréal, ce 16 décembre 2019

M^e Pamela McGovern, avocate
Secrétaire de l'Ordre et directrice des affaires juridiques

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (RLRQ., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 10 octobre 2019, **M. Stéphane Lambert, ing.** (membre n° 43998), dont le domicile professionnel est situé à Québec, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Géotechnique

« PRONONCER la limitation volontaire d'exercice de l'ingénieur Stéphane Lambert (membre n° 43998), concernant le domaine de la géotechnique. Conséquemment, il n'est plus autorisé à poser dans ce domaine les actes professionnels suivants : donner des consultations et des avis, faire des mesurages, des tracés, préparer des rapports, calculs, études, dessins, plans, devis, cahiers des charges, et d'inspecter ou surveiller des travaux.

Il pourra toutefois effectuer les activités suivantes : la planification et la réalisation de campagnes d'investigations géotechniques comportant des prélèvements d'échantillons de sols et de roc, la réalisation de certains essais géotechniques (essais de pénétration standard, essais de pénétration dynamique à la pointe conique, la détermination du RQD ainsi que prélèvement de tube Shelby), pose d'instruments de mesure et de prélèvement de nappes d'eaux souterraines. De plus pouvoir réaliser la rédaction de sections factuelles de rapport d'études géotechniques (donc excluant les résultats des calculs et les recommandations géotechniques relatives à la conception et la construction du projet).

Cette limitation du droit d'exercice de l'ingénieur Stéphane Lambert est en vigueur depuis le 10 octobre 2019.

Montréal, ce 11 novembre 2019

M^e Pamela McGovern, avocate

Secrétaire de l'Ordre et directrice des affaires juridiques

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (RLRQ., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 14 novembre 2019, **M. Sébastien Thivierge, ing.** (membre n° 5018521), dont le domicile professionnel est situé à Trois-Rivières, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Charpentes et fondations soumises à des charges latérales (vent et séisme) et murs de soutènement

« DE PRONONCER la limitation volontaire d'exercice de l'ingénieur Sébastien Thivierge (membre n° 5018521), concernant le domaine des charpentes et fondations soumises à des charges latérales (vent et séisme) et murs de soutènement. Conséquemment, il n'est plus autorisé à poser dans ce domaine les actes professionnels suivants : donner des consultations et des avis, faire des mesurages, des tracés, préparer des rapports, calculs, études, dessins, plans, devis, cahiers des charges, et d'inspecter ou surveiller des travaux, autrement que sous la direction et surveillance immédiates d'un ingénieur.

Malgré cette limitation à son droit d'exercice, il est néanmoins PERMIS à Sébastien Thivierge, ing. (membre n° 5018521), de poser les actes professionnels suivants : donner des avis, consultations, faire des mesurages, tracés, préparer des rapports, inspecter ou surveiller des travaux dans ce domaine, pour des tâches et des responsabilités en inspection et surveillance de travaux (aucune conception ni vérification). »

Cette limitation du droit d'exercice de l'ingénieur Sébastien Thivierge est en vigueur depuis le 14 novembre 2019.

Montréal, ce 16 décembre 2019

M^e Pamela McGovern, avocate

Secrétaire de l'Ordre et directrice des affaires juridiques

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 14 novembre 2019, **M. Laurent Arsenault, ing.** (membre n° 32649), dont le domicile professionnel est situé à Laval, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Géotechnique

« DE PRONONCER la limitation volontaire d'exercice de l'ingénieur Laurent Arsenault (membre n° 32649), quant à son engagement de ne plus faire de calculs relatifs à la stabilité des talus naturels ou des pentes d'excavations dans le domaine ou lié au domaine de la géotechnique, autrement que sous la direction et surveillance immédiate d'un ingénieur dans le domaine de la géotechnique. »

Cette limitation du droit d'exercice de l'ingénieur Laurent Arsenault est en vigueur depuis le 14 novembre 2019.

Montréal, ce 16 décembre 2019

M^e Elie Sawaya, avocat

Chef des affaires juridiques
et Secrétaire adjoint de l'Ordre

Vous êtes étudiants en génie au Québec?

Faites partie du groupe Étudiants en génie au Québec - OIQ

ing. Ordre
des ingénieurs
du Québec



*Un groupe Facebook,
juste pour vous!*

Vous pourrez :

- ✓ accéder aux **prix et bourses** de la Fondation de l'OIQ
- ✓ discuter **librement** avec nous
- ✓ publier vos **nouvelles**: compétitions, prix, projet en génie, etc.
- ✓ savoir comment **devenir membre**
- ✓ participer à des **concours exclusifs** et bien plus encore!

Inscrivez-vous dès maintenant!
facebook.com/groups/futursING





Manuvie **félicite** l'OIQ qui célèbre
100 ans de génie.

Ce qu'il faut savoir...

sur les régimes d'assurance offerts
par l'intermédiaire d'Ingénieurs Canada

 Plus de **85 000** de vos pairs ainsi que les
membres de leur famille profitent de ces
avantages. Vous aussi pouvez en profiter.

Voici d'autres faits importants sur ces précieux régimes :

- + Des régimes d'assurance conçus spécialement pour les ingénieurs vous
sont **offerts en exclusivité**.
- + Ingénieurs Canada et Manuvie **vérifient continuellement si les
garanties et les taux des régimes** sont très concurrentiels.
- + Ces régimes sont novateurs, et les récentes améliorations font en
sorte qu'ils comportent une caractéristique unique au Canada, soit
l'**exonération des primes en cas de perte d'emploi**.



Vie temporaire



Protection
accidents graves



Assurance de
remplacement du
revenu en cas
d'invalidité

Apprenez-en plus sur la façon dont
ces régimes peuvent vous aider.

 manuvie.ca/genium360

 1 877 598-2273

 GENIUM360

 engineerscanada
ingénieurscanada

 Manuvie

Vous devez être membre de Genium360 pour être admissible à ces produits.

Manuvie, Manuvie & M stylisé, et le M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. Tous droits réservés. © La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2020. Manuvie, P.O. Box 670, Stn Waterloo, Waterloo (Ontario) N2J 4B8

Assurance établie par

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers



Fière de souligner le 100^e anniversaire de l'Ordre des ingénieurs du Québec

DEPUIS 100 ANS

VOUS BÂTISSEZ

LE MONDE

100 ans d'histoire qui témoignent de l'évolution de la profession d'ingénieur au Québec.

En 1974, l'Ordre des ingénieurs du Québec lançait les Fonds FÉRIQUE. 25 ans plus tard, Gestion FÉRIQUE était créée pour assurer une gestion indépendante de ces fonds.

Fière de cette longue et fructueuse collaboration, Gestion FÉRIQUE souhaite un bon 100^e anniversaire à l'OIQ.

FÉRIQUE est une marque enregistrée de Gestion FÉRIQUE et est utilisée sous licence par sa filiale, Services d'investissement FÉRIQUE. Gestion FÉRIQUE est un gestionnaire de fonds d'investissement et assume la gestion des Fonds FÉRIQUE. Services d'investissement FÉRIQUE est un courtier en épargne collective et un cabinet de planification financière, ainsi que le placeur principal des Fonds FÉRIQUE.